



Transition de Bombardier aux IFRS

19 janvier 2011

Pierre Alary

Vice-président principal et chef de la direction financière

Jean Paré

Vice-président, information financière

Éric Bouchard

Directeur, information financière

BOMBARDIER



Énoncés prospectifs

Cette présentation contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », la forme négative de ces termes, leurs variations, ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que Bombardier Inc. (la « Société ») formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que les résultats réels de la Société au cours de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que la Société juge ses hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes. Pour en savoir davantage sur les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans cette présentation, veuillez vous reporter aux sections respectives du secteur aéronautique (« BA ») de la Société et au secteur transport (« BT ») de la Société dans le rapport de gestion de l'exercice 2010.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons les risques liés à la conjoncture économique, au contexte commercial de la Société (tels les risques liés à la situation financière de l'industrie du transport aérien), à l'exploitation (tels les risques liés au développement de nouveaux produits et services, aux partenaires commerciaux, aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur le rendement des produits, aux procédures réglementaires et judiciaires, à l'environnement, à la dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs, aux ressources humaines, aux engagements à modalités fixes, et à la production et à l'exécution de projets), au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers, à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt, au financement en faveur de certains clients et à la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale) et au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, à la diminution de la valeur résiduelle et à l'augmentation des prix des produits de base). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes du rapport de gestion de l'exercice 2010. Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la Société à la date de cette présentation et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

Changements éventuels des chiffres présentés

- Nous avons arrêté nos choix de méthodes comptables.
- Cependant, des changements sont possibles, car :
 - Les IFRS exigent d'une entité qu'elle applique les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture (bilan d'ouverture) selon les IFRS et tout au long des périodes présentées dans ses premiers états financiers (ÉF) annuels IFRS que celles en vigueur à la fin de sa première période de présentation.
 - Par conséquent, tout changement dans les normes IFRS ou dans nos choix de méthodes comptables avant la publication de nos premiers ÉF annuels selon les IFRS aurait une incidence sur les chiffres reproduits dans les présentes.
 - Les chiffres présentés sont sous réserve de l'achèvement d'un audit externe.

Aperçu des documents fournis

Référence	Contenu	Lien avec la présentation
-	Présentation PowerPoint	Présentation intégrale
Annexe I	Bilan d'ouverture selon les IFRS au 1 ^{er} février 2010	Sections II et III
Annexe II	Résultats du premier semestre de l'E2011 (S1 E2011)	Sections II et III
Annexe III	Résultats du premier trimestre de l'E2011 (T1 E2011)	Non discuté
Annexe IV	Résultats du deuxième trimestre de l'E2011 (T2 E2011)	Non discuté

- Tous ces documents sont également disponibles en version électronique sur le site www.bombardier.com et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.
- La présentation d'aujourd'hui est également diffusée sur Internet et sera accessible pour consultation ultérieure sur le site www.bombardier.com.

BOMBARDIER

Contenu de l'annexe I – Bilan d'ouverture selon les IFRS

Référence	Contenu
Annexe IA	Rapprochement détaillé de l'état de la situation financière d'ouverture selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
Annexe IB	Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
Annexe IC	Extraits de notes aux ÉF
Annexe ID	Écritures d'ajustement
Annexe IE	Reclassements

- L'annexe I présente des rapprochements, des écritures d'ajustement et la ventilation des comptes pour tous les ajustements importants (en faisant la distinction entre les retraitements et les reclassements) comptabilisés à la date de transition.

Contenu de l'annexe II – Résultats S1 E2011

Référence	Contenu
Annexe IIA	Rapprochement détaillé du résultat selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
Annexe IIB	Rapprochement du BAII et du résultat net selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
Annexe IIC	Rapprochement détaillé des autres éléments du résultat global («AERG») selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
Annexe IID	Rapprochement détaillé des flux de trésorerie selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
Annexe IIE	Rapprochement des capitaux propres
Annexe IIF	Extraits de notes aux ÉF

- L'annexe III et l'annexe IV fournissent la même information respectivement pour le T1 E2011 et le T2 E2011.



Introduction



Revue détaillée des ajustements importants



Incidence des ajustements



Changement de fin d'exercice

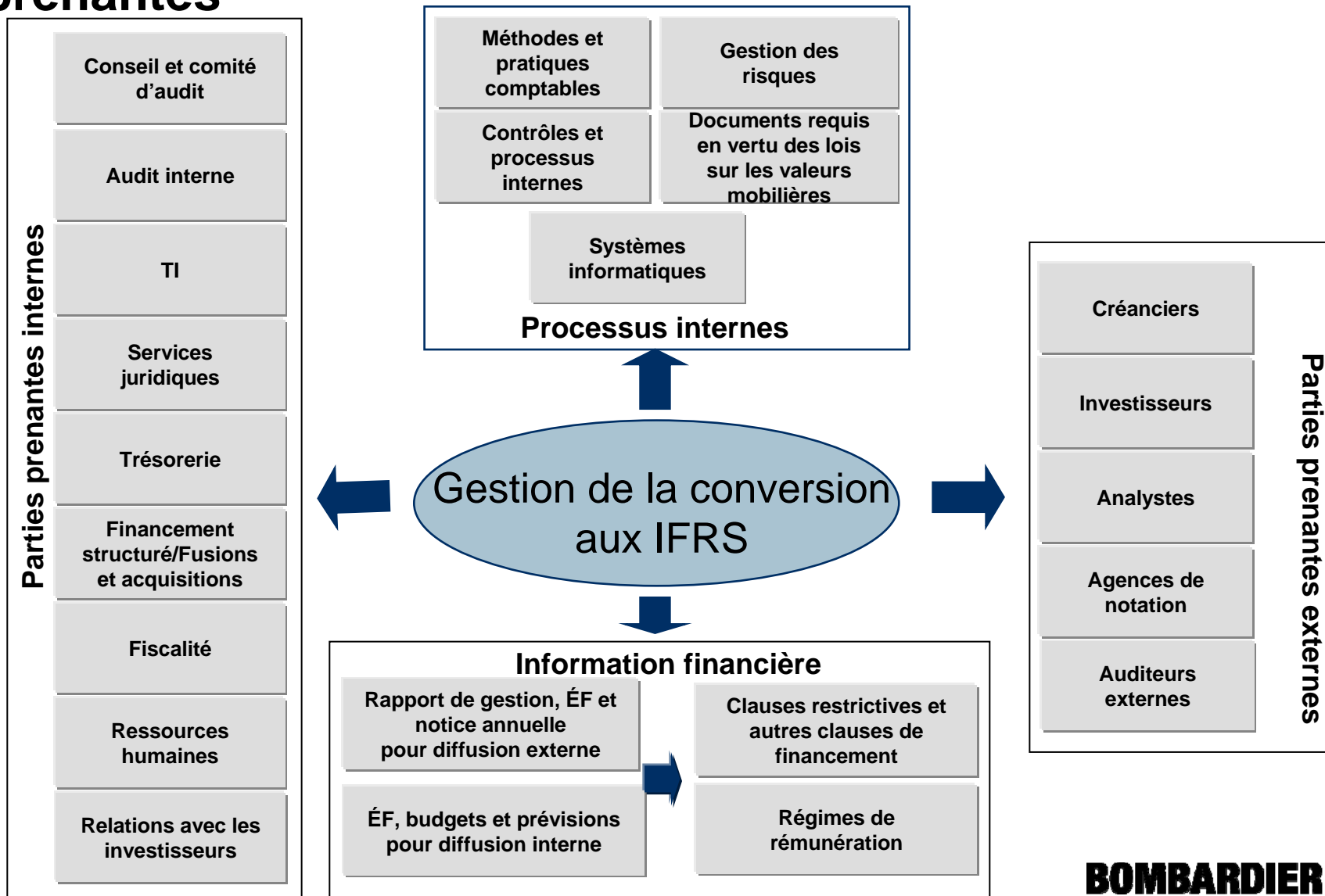


Conclusion

Projet de conversion aux IFRS

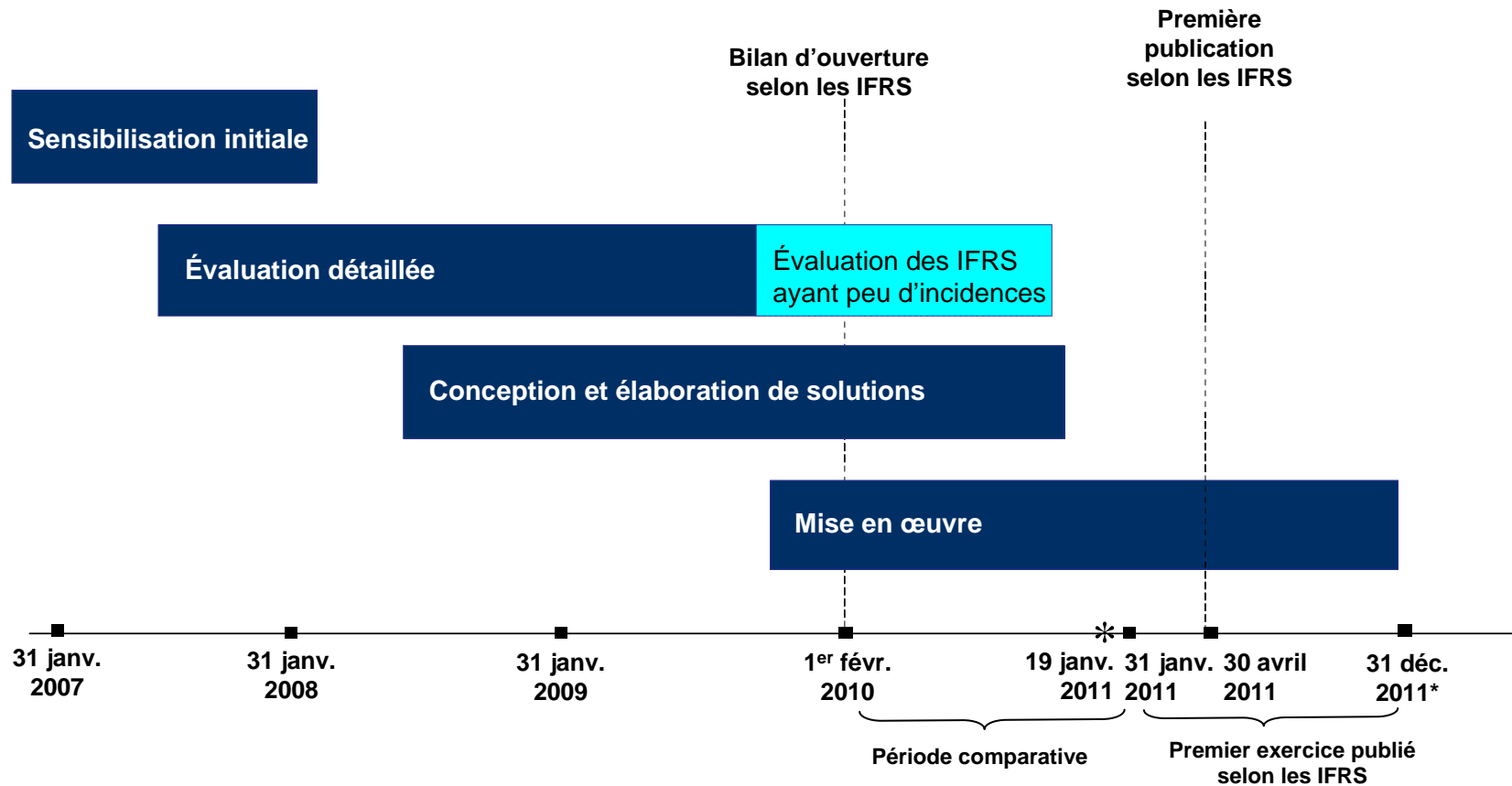
- Nous avons saisi l'occasion de ce projet pour passer en revue nos traitements comptables et pour nous assurer qu'ils reflètent les meilleures pratiques et notre façon d'exercer nos activités, tout en simplifiant nos processus comptables.
- Nous en sommes maintenant à une étape du projet où nous avons relevé, évalué et quantifié toutes les incidences découlant de notre conversion.
 - Les différences comptables ont été relevées, et, lorsqu'ils étaient offerts, des choix comptables ont été faits.
 - Des équipes, des processus et des contrôles ont été mis en place, et la publication de l'information selon les IFRS au cours du prochain exercice devrait suivre le calendrier de publication de l'information selon les PCGR du Canada.

La conversion aux IFRS implique de nombreuses parties prenantes



Le projet se déroule selon l'échéancier

***Comme présenté dans notre rapport annuel du 31 janvier 2010 ***



* Sous réserve de l'approbation du changement de fin d'exercice proposé. Se reporter à la section IV.

Calendrier pour la publication de l'information

Période	Document publié	Date de publication	
		PCGR du Canada	IFRS
T4 E2010	Bilan au 31 janv. 2010	1 ^{er} avril 2011	19 janv. 2011
T1 E2011	Résultats du 30 avril 2010	2 juin 2010	
T2 E2011	Résultats du 31 juill. 2010	1 ^{er} sept. 2010	
T3 E2011	Résultats du 31 oct. 2010	2 déc. 2010	16 févr. 2011
T4 E2011	Résultats du 31 janv. 2011	31 mars 2011	29 avril 2011
T1 A2011	ÉF du 30 avril 2011	Sans objet	1 ^{er} juin 2011
T2 A2011	ÉF du 31 juill. 2011		31 août 2011
T3 A2011	ÉF du 31 oct. 2011		30 nov. 2011
T4 A2011	Rapport annuel du 31 déc. 2011		1 ^{er} mars 2012*

* Sous réserve de l'approbation du changement de fin d'exercice proposé. Se reporter à la section IV.

Aperçu des ajustements

- Les cinq retraitements les plus importants sont abordés dans le présent document, ainsi que les reclassements :
 - A. Avantages du personnel
 - B. Revenus
 - C. Outillage des programmes aéronautiques
 - D. Transactions de cession-bail
 - E. Impôts
 - F. Reclassements
- Ces références seront utilisées dans l'ensemble de la présentation aux fins d'uniformité.

Aperçu des ajustements (suite)

- Parmi ces ajustements, les trois premiers sont de loin les plus importants.
 - L'ajustement A (avantages du personnel) résulte principalement d'un choix que nous avons fait. Il a la plus forte incidence sur nos capitaux propres d'ouverture et il est déjà en grande partie pris en compte dans nos indicateurs globaux selon les PCGR du Canada.
- Tous les ajustements sont présentés avant impôts sur le résultat.
 - L'incidence combinée de tous les ajustements sur les impôts sur le résultat est présentée dans l'ajustement E (Impôts).
- Ces ajustements ont une incidence sur les capitaux propres et les résultats; cependant, le fondement économique de nos activités n'est pas touché par notre adoption des IFRS.
 - Les ajustements selon les IFRS ne font que donner une plus grande visibilité aux actifs et aux passifs qui sont, pour la plupart, déjà existants et présentés dans les notes aux ÉF selon les PCGR du Canada et dans nos indicateurs globaux.
 - Nous demeurons la même entreprise, avec les mêmes flux de trésorerie et les mêmes perspectives opérationnelles.

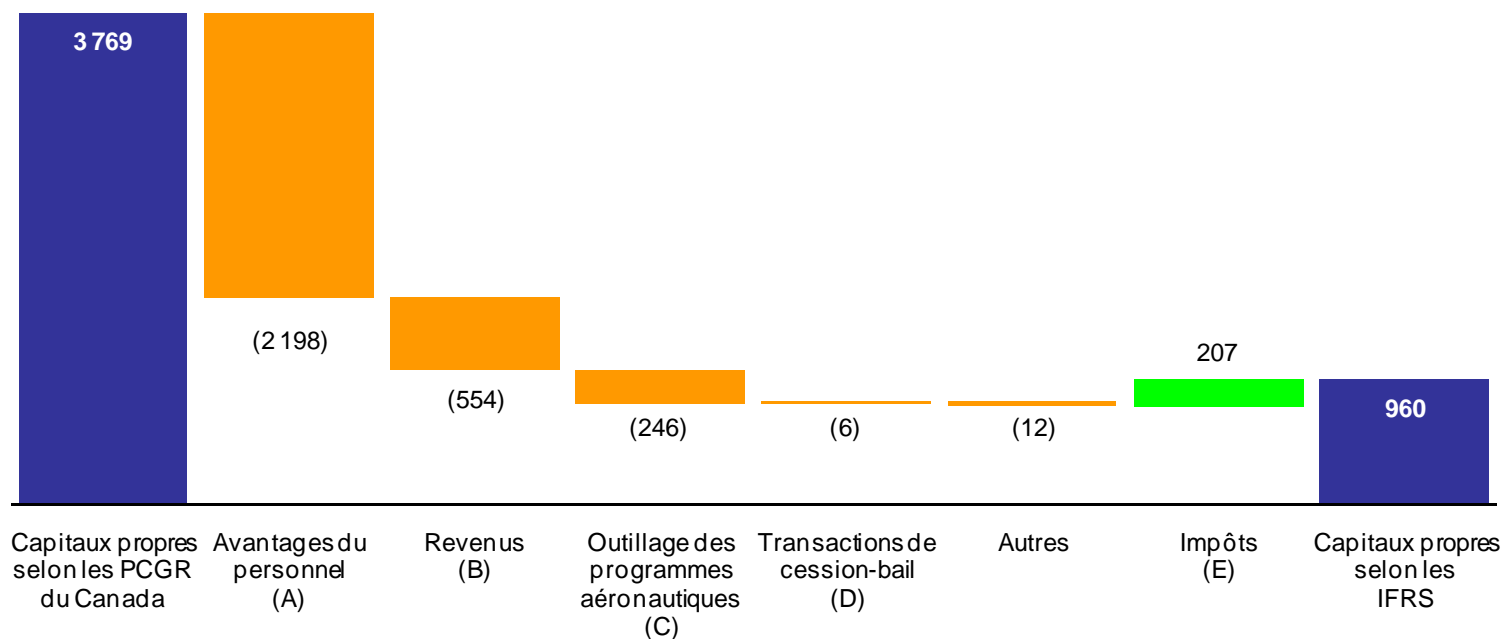
- I Introduction
- II Revue détaillée des ajustements importants**
- III Incidence des ajustements
- IV Changement de fin d'exercice
- V Conclusion

Approche de quantification

- Chaque ajustement clé (retraitements et reclassements selon les IFRS par rapport aux PCGR du Canada) dans nos ÉF est abordé dans le présent document comme suit :
 - Au 1^{er} février 2010 pour le bilan d'ouverture selon les IFRS.
 - Pour le S1 E2011 pour les ajustements du résultat.
 - Les AERG, des flux de trésorerie et des capitaux propres pour le S1 E2011, ainsi que les écritures d'ajustement, des graphiques et des exemples, sont présentés lorsqu'il est pertinent de le faire.
- Dans le présent document, les chiffres sont présentés pour le S1 E2011, plutôt que pour les sous-composantes des premier et deuxième trimestres.
 - Les chiffres des premier et deuxième trimestres sont présentés respectivement à l'annexe III et à l'annexe IV.

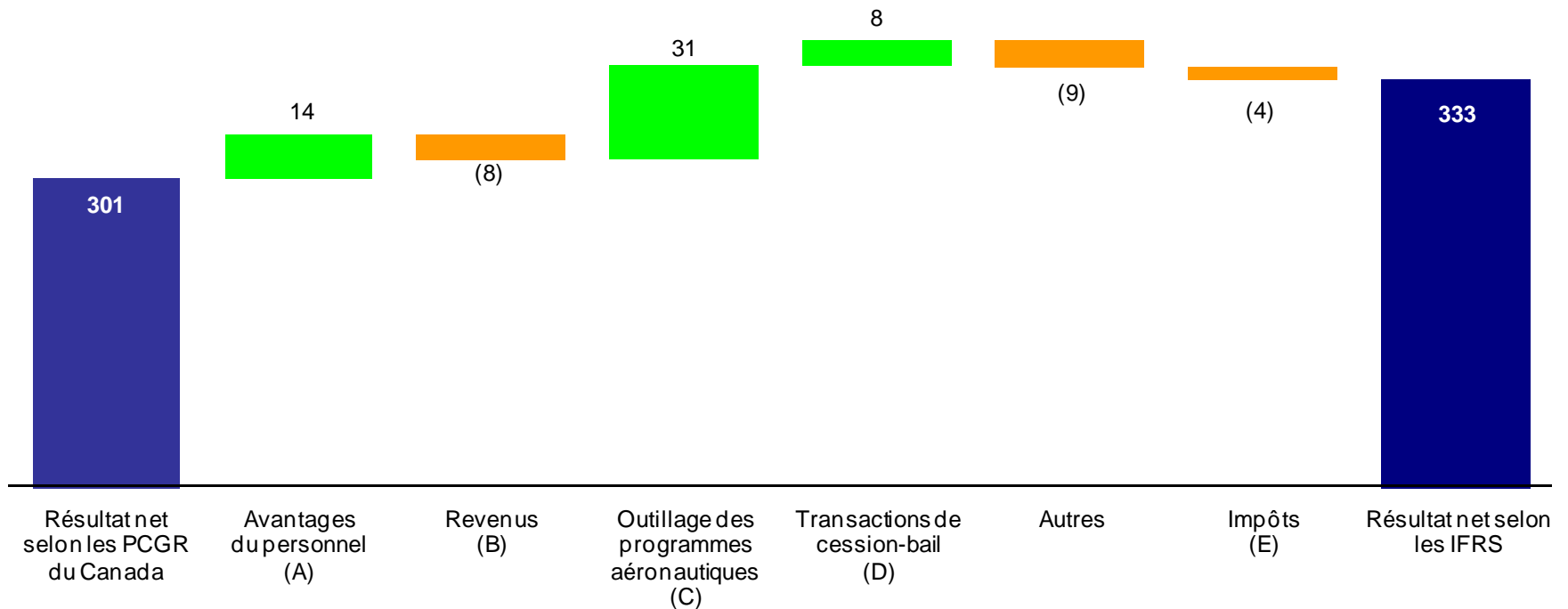
Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

Au 1^{er} février 2010
En millions de dollars américains



Rapprochement du résultat net du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



A

Avantages du personnel

B

Revenus

C

Outillage des programmes aéronautiques

D

Transactions de cession-bail

E

Impôts

F

Reclassements

Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

Au 1^{er} février 2010
En millions de dollars américains



Rapprochement du résultat net du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Choix de la méthode de comptabilisation en AERG

- Les IFRS permettent actuellement différentes méthodes de comptabilisation des écarts actuariels.
 - Une majorité de sociétés comparables qui présentent leur information financière selon les IFRS ont choisi la méthode de comptabilisation en AERG.
 - L'application d'une méthode similaire devrait être exigée, selon une proposition de modification de la norme IFRS actuelle.
 - Les PCGR des États-Unis exigent la comptabilisation au bilan des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.
- Nous avons donc choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels des régimes d'avantages de retraite (avantages de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi) en AERG lorsqu'ils se produisent.
 - Ces écarts actuariels n'auront jamais d'incidence sur le résultat et ne sont pas différés hors bilan.
- Un montant de 1826 M\$ a été imputé aux capitaux propres d'ouverture et constitue la principale composante de l'ajustement positif du résultat de 14 M\$ comptabilisé au cours du S1 E2011.

Autres variations comptabilisées en AERG

- Les gains et pertes de change à la conversion des actifs et des passifs des régimes sont également comptabilisés en AERG par suite de ce choix.
- Selon les IFRS, les entités doivent tenir compte, au moment d'évaluer la situation financière des régimes à prestations définies, des exigences de financement minimal prévues par la loi, qui peuvent les obliger à diminuer les actifs liés aux avantages de retraite ou à comptabiliser un passif additionnel.
 - Les PCGR du Canada fixent également des limites à la comptabilisation des actifs liés aux avantages de retraite, mais ne tiennent pas compte des exigences de financement minimal de sorte qu'elles ne peuvent créer un passif additionnel.
 - Cette différence a réduit les capitaux propres d'ouverture de 97 M\$ à la date de transition.
 - Puisque nous avons choisi la méthode de comptabilisation en AERG pour comptabiliser les écarts actuariels, les variations découlant de cette évaluation sont également comptabilisées directement en AERG.

Autres variations importantes

- Selon les IFRS, les coûts (crédits) des services passés pour lesquels les droits aux prestations sont acquis doivent être passés en charges au cours de la période de l'attribution.
 - Cette différence a réduit les capitaux propres d'ouverture de 32 M\$ à la date de transition.
 - Les coûts (crédits) des services passés pour lesquels les droits aux prestations ne sont pas acquis sont encore différés et amortis.
- Selon les IFRS, tous les actifs et passifs liés aux avantages de retraite doivent être évalués à la date de fin de la période.
 - Les régimes autres que ceux de BT sont évalués au 31 janvier au lieu du 31 décembre.
 - Les régimes de BT continuent d'être évalués au 31 décembre.
 - Cette différence a réduit les capitaux propres de 227 M\$ à la date de transition.

Capitalisation dans l'outillage et les stocks

- Nous avons décidé de comptabiliser les coûts d'intérêt au titre de la désactualisation et le rendement prévu des actifs des régimes de retraite dans les revenus (charges) de financement plutôt que dans le BAII, puisque ces éléments sont de nature financière.
- Par conséquent, les coûts des avantages de retraite sont maintenant répartis en trois composantes :
 - Charge liée aux avantages de retraite (coûts des services rendus et des services passés), comptabilisée dans le BAII.
 - Coûts d'intérêt au titre de la désactualisation et rendement prévu des actifs des régimes de retraite, comptabilisés dans les revenus (charges) de financement.
 - Écarts actuariels, plafonnement de la valeur de l'actif et évaluation du passif additionnel et gains et pertes de change, comptabilisés en AERG.
- Seuls les coûts des services rendus sont pris en compte aux fins de capitalisation dans l'outillage et les stocks selon les IFRS, par opposition aux trois composantes selon les PCGR du Canada.
 - Cette différence a réduit les capitaux propres d'ouverture de 16 M\$ à la date de transition.

Incidence globale sur les capitaux propres d'ouverture

PCGR du Canada	IFRS	Incidence sur les résultats non distribués («RND») à la date de transition
Les écarts actuariels sur les régimes d'avantages de retraite sont amortis en résultat au moyen de la méthode du corridor sur la durée résiduelle moyenne estimative d'activité des employés.	Les écarts actuariels sur les régimes d'avantages de retraite sont comptabilisés en AERG lorsqu'ils se produisent.	(1 826 M\$)
Les coûts (crédits) des services passés dont les droits aux prestations sont acquis sont amortis en résultat sur la durée résiduelle moyenne estimative d'activité des employés.	Les coûts (crédits) des services passés dont les droits aux prestations sont acquis sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.	(32 M\$)
Comptabilisation des montants hors bilan selon les PCGR du Canada		(1 858 M\$)
Aucune évaluation du passif additionnel et aucune notion de financement minimal.	Évaluation du passif additionnel, qui doit tenir compte des exigences de financement minimal.	(97 M\$)
Tous les actifs et passifs liés aux avantages de retraite sont évalués au 31 décembre, d'après des hypothèses à cette date.	Les actifs et passifs des régimes autres que ceux de BT sont évalués au 31 janvier. Pas de changement pour les actifs et passifs des régimes de BT.	(227 M\$)
Nouvelle évaluation selon les IFRS		(324 M\$)
Toutes les composantes des coûts liés aux avantages de retraite sont pris en compte aux fins de capitalisation dans les stocks et l'outillage.	Seuls les coûts des services rendus sont pris en compte aux fins de capitalisation dans les stocks et l'outillage.	(16 M\$)
TOTAL		(2 198 M\$)

Écriture d'ajustement à la date de transition

- Cette incidence a donné lieu à l'écriture suivante à la date de transition :

RND	2 198 M\$
Avantages de retraite (actif)	1 026 M\$
Avantages de retraite (passif)	1 156 M\$
Stocks	16 M\$

Incidence globale sur le bilan

- Il en résulte un passif net selon les IFRS de 2196 M\$ au 1^{er} février 2010, découlant des éléments suivants :
 - Actifs-passifs comptabilisés selon les PCGR du Canada (1070 M\$ - 1084 M\$) 14 M\$
 - Comptabilisation des montants hors bilan selon les PCGR du Canada (1826 M\$ + 32 M\$) 1 858 M\$
 - Nouvelle évaluation selon les IFRS (97 M\$ + 227 M\$) 324 M\$2 196 M\$

- Les régimes affichant un surplus doivent être présentés dans les actifs, tandis que les régimes affichant un déficit doivent être présentés dans les passifs. En outre, les autres avantages à long terme du personnel, comme les régimes d'invalidité à long terme et les avantages en fonction des années de service, doivent être séparés des avantages de retraite. Par conséquent, le passif net de 2196 M\$ est comptabilisé comme suit au bilan d'ouverture :
 - Passifs liés aux avantages de retraite 2 181 M\$
 - Autres passifs - Avantages du personnel 59 M\$
 - Autres actifs - Avantages de retraite 44 M\$

Incidence globale sur le résultat du S1 E2011

- Le choix de la méthode de comptabilisation en AERG et la comptabilisation des coûts des services passés dont les droits aux prestations sont acquis ont donné lieu à une incidence positive de 14 M\$ sur le BAII au S1 E2011.
- Le montant net des coûts d'intérêt de 24 M\$ du S1 E2011 a été comptabilisé dans les revenus (charges) de financement plutôt que dans le BAII.
- L'incidence de ces deux éléments a donné lieu à un ajustement positif de 38 M\$ du BAII au cours du S1 E2011 :
 - 12 M\$ pour BA
 - 26 M\$ pour BT

S1 E2011 (en millions de dollars américains)	BAII	Revenus (charges) de financement	BAI
Sélection de la méthode de comptabilisation en AERG et comptabilisation des coûts des services passés dont les droits aux prestations sont acquis	14		14
Les coûts d'intérêt au titre de la désactualisation et le rendement prévu des actifs des régimes de retraite ne sont plus comptabilisés dans le BAII.	24	(24)	
Incidence globale	38	(24)	14

Évolution du passif net au S1 E2011

- Au cours du S1 E2011, le passif net lié aux avantages de retraite a augmenté de 514 M\$, découlant surtout des pertes actuarielles additionnelles de 557 M\$.
 - Attribuables principalement aux taux d'actualisation plus bas dans des pays où nos passifs liés aux avantages de retraite sont importants.
- L'ajustement se détaille comme suit :

Passif net comptabilisé selon les IFRS au 1 ^{er} février 2010		(2 196 M\$)
Cotisations de la Société	Bilan	167 M\$
Coûts des services	Résultat	(125 M\$)
Charges de financement, montant net	Résultat	(24 M\$)
Pertes attribuables aux variations des taux d'actualisation	AERG	(464 M\$)
Pertes sur les actifs des régimes de retraite	AERG	(93 M\$)
Évaluation du passif additionnel	AERG	59 M\$
Fluctuations de change	AERG	(34 M\$)
Passif net comptabilisé selon les IFRS au 31 juillet 2010		(2 710 M\$)

A

Avantages du personnel

B

Revenus

C

Outillage des programmes aéronautiques

D

Transactions de cession-bail

E

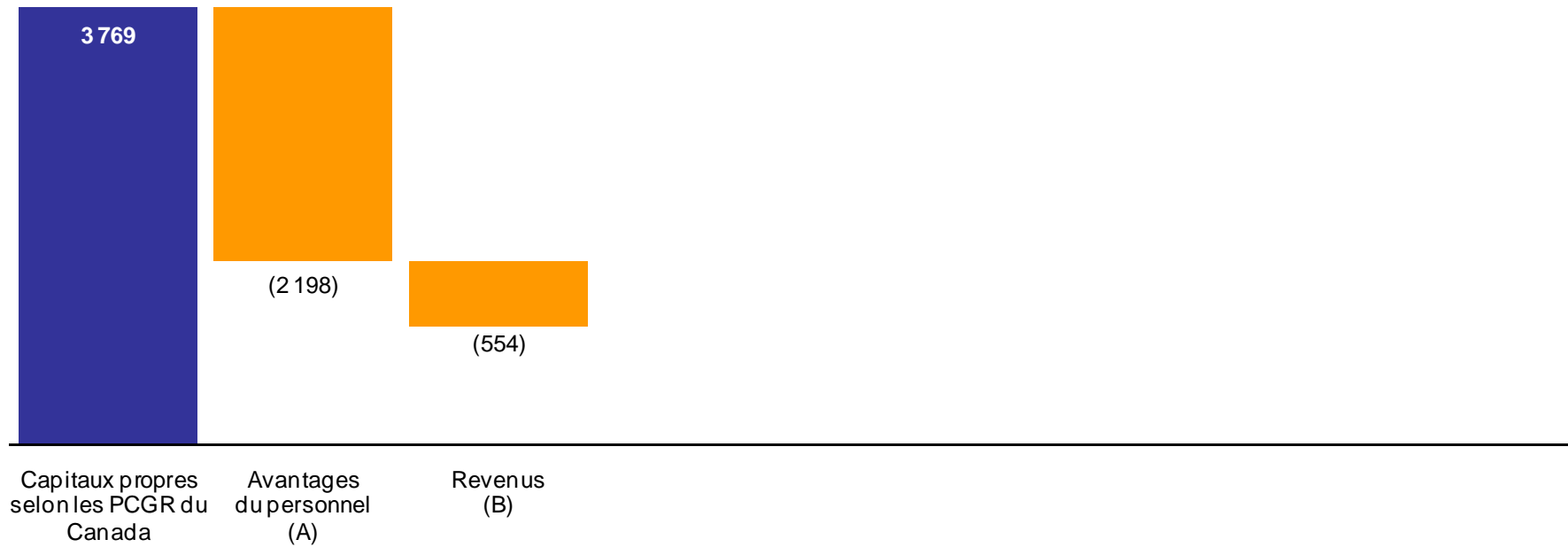
Impôts

F

Reclassements

Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

Au 1^{er} février 2010
En millions de dollars américains



Rapprochement du résultat net du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Comptabilisation des revenus tirés des avions d'affaires

- Selon les PCGR du Canada, les revenus tirés de la vente des :
 - avions d'affaires légers (série Learjet), avions commerciaux et avions amphibies sont comptabilisés à la livraison des avions terminés.
 - avions d'affaires intermédiaires et grands (série Challenger et série Global) sont divisés entre les avions non aménagés (c.-à-d. avant la peinture extérieure, l'aménagement intérieur et l'installation des appareils électroniques de bord facultatifs) et les aménagements intérieurs.
- Selon les IFRS, les revenus tirés de la vente de tous les avions sont comptabilisés à la livraison des avions terminés.
- À la date de transition, les revenus tirés de la vente des avions non aménagés dont la livraison finale n'a pas encore eu lieu ont dû faire l'objet d'une reprise.
- L'ajustement à la date de transition a entraîné une diminution des capitaux propres d'ouverture.
 - L'incidence après la transition varie d'une période à l'autre.

Livraisons d'avions faisant l'objet d'une reprise à la date de transition

Programme	Quantité faisant l'objet d'une reprise (en unités)
Challenger 300	18
Challenger 605	34
Série Challenger 800	6
Global Express XRS/Global 5000	55
Total	113

Livraisons d'avions au cours du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010 (en unités)	Livraisons d'avions PCGR du Canada	Reprise d'avions non aménagés	Comptabilisation des avions terminés	Livraisons d'avions IFRS
Learjet	11	-	-	11
Challenger 300	11	(11)	13	13
Challenger 605	16	(16)	18	18
Série Challenger 800	-	-	5	5
Global Express XRS/Global 5000	25	(25)	22	22
Avions commerciaux	34	-	-	34
Avions amphibies	2	-	-	2
	99	(52)	58	105

Incidence globale de ce changement à l'avenir

- Reports de la comptabilisation des revenus tirés de la vente d'avions d'affaires intermédiaires et grands en raison du temps nécessaire à l'aménagement des avions, qui est à l'heure actuelle :
 - D'environ 6 à 8 mois pour l'avion Challenger 300.
 - D'environ 10 à 15 mois pour l'avion Challenger 605, la série Challenger 800 et la série Global.
 - À l'avenir, les changements de prix et de cadence de production auront une incidence plus tardive sur le résultat, car les revenus ne seront comptabilisés que lorsque l'avion sera terminé.
 - Par exemple, dans le contexte d'une augmentation des prix et/ou des cadences de production, ce changement retardera la comptabilisation des avantages connexes.
- *Ainsi, ce changement retardera l'incidence de l'évolution des cycles économiques sur nos résultats.*

Exemple d'incidence

- L'exemple suivant illustre l'incidence de ce changement comptable sur les livraisons d'avions, les revenus et le carnet de commandes. Dans l'exemple, nous posons les hypothèses suivantes :
 - La livraison de un avion terminé (avion non aménagé et aménagement intérieur) et de un avion non aménagé au cours du premier exercice, l'avion non aménagé étant terminé au cours de l'exercice suivant.
 - Un prix de vente de 30 \$ par avion, soit 20 \$ pour l'avion non aménagé et 10 \$ pour l'aménagement intérieur.
 - Pour que les choses restent aussi simples que possible, l'incidence des prix n'entre pas en jeu dans notre exemple.

Exemple d'incidence (suite)

	PCGR du Canada		Ajustement		IFRS	
	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 1	Exercice 2
Livraisons (en unités)						
Avion A	1	0	0	0	1	0
Avion B	1	0	(1)	1	0	1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2	0	(1)	1	1	1
Revenus (en \$)						
Avion A	30	0	0	0	30	0
Avion B	20	10	(20)	20	0	30
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	50	10	(20)	20	30	30
Carnet de commandes (en \$)						
	10	0	20	0	30	0

Hypothèses

Avion A : Avion non aménagé et aménagement intérieur terminés au cours de l'exercice 1.

Avion B : Avion non aménagé terminé au cours de l'exercice 1, et aménagement intérieur terminé au cours de l'exercice 2.

Prix de vente : 20 \$ pour l'avion non aménagé, 10 \$ pour l'aménagement intérieur.

Combinaison des contrats à long terme

- Dans les contrats à long terme, un contrat de base est souvent assorti d'options qui peuvent être exercées par les clients pour commander des unités additionnelles d'un même produit.
 - La marge sur ces options est souvent supérieure à la marge sur le contrat de base, principalement en raison de l'effet de courbe d'apprentissage.
- Selon les PCGR du Canada, il n'est pas possible de comptabiliser le contrat de base et une option exercée comme une seule unité de comptabilisation (c.-à-d. au moyen d'une marge combinée) si les marges sont sensiblement différentes.
 - Ce critère n'existe pas en IFRS, et les contrats de base doivent toujours être combinés avec les options exercées si les deux se rapportent au même produit, le prix des options a été négocié à même le contrat de base et si la fabrication se déroule en continue.
- Par rapport aux PCGR du Canada, cette combinaison :
 - augmente le bénéfice global en raison de la comptabilisation d'un ajustement cumulé lorsque le contrat d'option est signé;
 - réduit le bénéfice pendant l'exécution du contrat d'option, car la marge combinée est utilisée plutôt que seulement la marge plus élevée sur le contrat d'option.
- L'ajustement des contrats de BT a donné lieu à une augmentation des capitaux propres d'ouverture et à une diminution du résultat du S1 E2011.

Contrats déficitaires

- Dans le cadre de nos activités, il peut arriver que les coûts inévitables du respect des obligations en vertu d'un contrat dépassent les avantages économiques que nous nous attendons à en tirer (contrat déficitaire).
- Selon les PCGR du Canada, il n'y a pas d'obligation de comptabiliser une provision dans ces cas, à moins que le contrat soit comptabilisé conformément aux règles de comptabilisation des contrats à long terme.
 - Une dépréciation des stocks par unité peut toutefois être comptabilisée une fois le processus de fabrication commencé.
- Selon les IFRS, une provision doit être comptabilisée lorsqu'un contrat devient déficitaire.
- L'ajustement à la date de transition a entraîné une diminution des capitaux propres d'ouverture.
 - L'incidence après la transition varie d'une période à l'autre.

Pénalités pour livraison tardive

- En vertu de la plupart des contrats de vente d'avions, des pénalités doivent être versées lorsque l'avion est livré après la date convenue.
- Selon les PCGR du Canada, ces pénalités sont comptabilisées directement en résultat, d'après la pénalité totale prévue pour livraison tardive.
- Selon les IFRS, ces pénalités sont comptabilisées dans les stocks, lorsqu'elles sont engagées, puisqu'elles font partie intégrante du coût de l'actif.
- L'ajustement à la date de transition a entraîné une augmentation des capitaux propres d'ouverture.
 - L'incidence après la transition varie d'une période à l'autre.

Garanties sur avions

- Selon les PCGR du Canada, le montant comptabilisé pour les garanties liées à la vente d'avions ne tient pas compte de la valeur temps de l'argent.
 - Selon les IFRS, les provisions pour garanties sur avions* doivent être actualisées et une charge de financement est comptabilisée par la suite au titre de la désactualisation des provisions jusqu'à concurrence des montants qui devraient être versés.
- L'ajustement à la date de transition a entraîné une augmentation des capitaux propres d'ouverture.
 - L'incidence après la transition augmente le BAII et les charges de financement.

* Les provisions pour garanties sur contrats à long terme sont comptabilisées au montant non actualisé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, étant donné que la comptabilisation des contrats à long terme ne tient pas compte de la valeur temps de l'argent.

Incidence globale sur les capitaux propres d'ouverture

PCGR du Canada	IFRS	Incidence à la date de transition
Les revenus tirés de la vente d'avions d'affaires intermédiaires et grands sont comptabilisés en deux étapes : la livraison des avions non aménagés et l'acceptation finale par les clients des aménagements intérieurs et des appareils électroniques de bord facultatifs.	Les revenus tirés de la vente de tous les avions sont comptabilisés au moment de la livraison finale.	Les ventes de 113 avions d'affaires non aménagés intermédiaires et grands ont fait l'objet d'une reprise, car leur livraison finale n'avait pas encore eu lieu, diminuant ainsi les capitaux propres d'ouverture.
Les options exercées sur les contrats à long terme ne peuvent être combinées avec le contrat de base si les marges sont sensiblement différentes.	Ce critère n'existe pas en IFRS.	Un plus grand nombre de contrats de base a été combiné avec les options exercées, augmentant ainsi les capitaux propres d'ouverture.
Aucune provision n'est comptabilisée pour les contrats déficitaires, autres que pour les contrats à long terme.	Une provision est comptabilisée lorsqu'un contrat devient déficitaire.	Des provisions ont été comptabilisées pour des contrats déficitaires, diminuant ainsi les capitaux propres d'ouverture.
Des pénalités pour livraison tardive sont comptabilisées en résultat d'après la pénalité totale prévue pour livraison tardive.	Les pénalités pour livraison tardive sont comptabilisées dans les stocks, lorsqu'elles sont engagées.	Les pénalités pour livraison tardive auparavant comptabilisées en résultat pour les avions faisant encore partie des stocks ont fait l'objet d'une reprise, augmentant ainsi les capitaux propres d'ouverture.
Les garanties sur avions sont comptabilisées au montant non actualisé des paiements prévus.	Les garanties sur avions sont comptabilisées au montant actualisé.	Les provisions pour garanties ont été réduites pour tenir compte de l'incidence du passage du temps, augmentant ainsi les capitaux propres d'ouverture.

Écriture d'ajustement à la date de transition

- L'incidence combinée de la nouvelle méthode de comptabilisation des revenus tirés des avions d'affaires, la combinaison des contrats à long terme et la nouvelle comptabilisation des contrats déficitaires, des pénalités pour livraison tardive et des garanties sur les avions ont donné lieu à l'écriture suivante à la date de transition :

Stocks	2 149 M\$	
Autres actifs	46 M\$	
Fournisseurs et autres créditeurs	147 M\$	
Provisions	40 M\$	
RND	554 M\$	
	Créances-clients et autres débiteurs	599 M\$
	Avances sur programmes aéronautiques	2 337 M\$

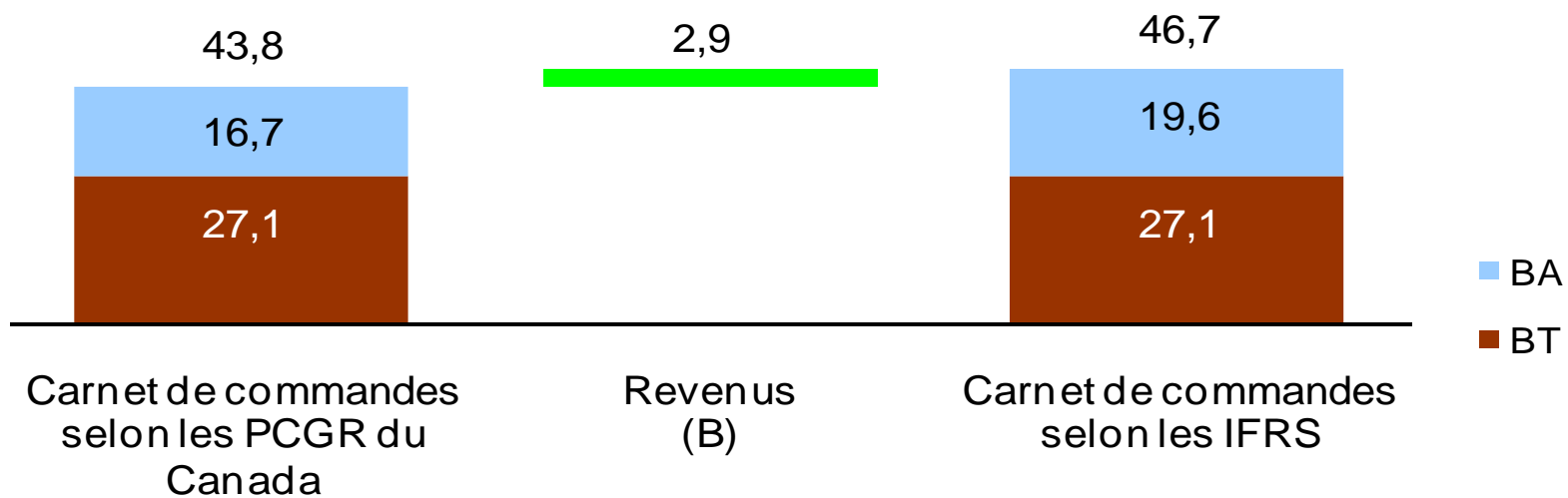
Incidence globale sur le résultat du S1 E2011

- Les revenus de BA ont augmenté de 67 M\$, le BAII de BA, de 2 M\$, et les charges de financement, de 3 M\$, puisque :
 - Les livraisons d'avions intermédiaires et grands comptabilisées selon les IFRS au S1 E2011 diffèrent de celles qui ont été comptabilisées selon les PCGR du Canada.
 - La comptabilisation des pénalités pour livraison tardive et des contrats déficitaires diffère.
 - Des coûts d'intérêt au titre de la désactualisation sont comptabilisés pour les garanties sur avions.
- La combinaison des options et des contrats de base à la date de transition a entraîné une diminution de 7 M\$ des revenus et du BAII de BT, puisque la marge sur ces contrats est moins élevée après la transition.

S1 E2011 (en millions de dollars américains)	Revenus	BAII	Revenus (charges) de financement	BAI
Incidence pour BA	67	2	(3)	(1)
Incidence pour BT	(7)	(7)		(7)
Incidence globale	60	(5)	(3)	(8)

Incidence sur le carnet de commandes

Au 1^{er} février 2010
En milliards de dollars américains



A

Avantages du personnel

B

Revenus

C

Outillage des programmes aéronautiques

D

Transactions de cession-bail

E

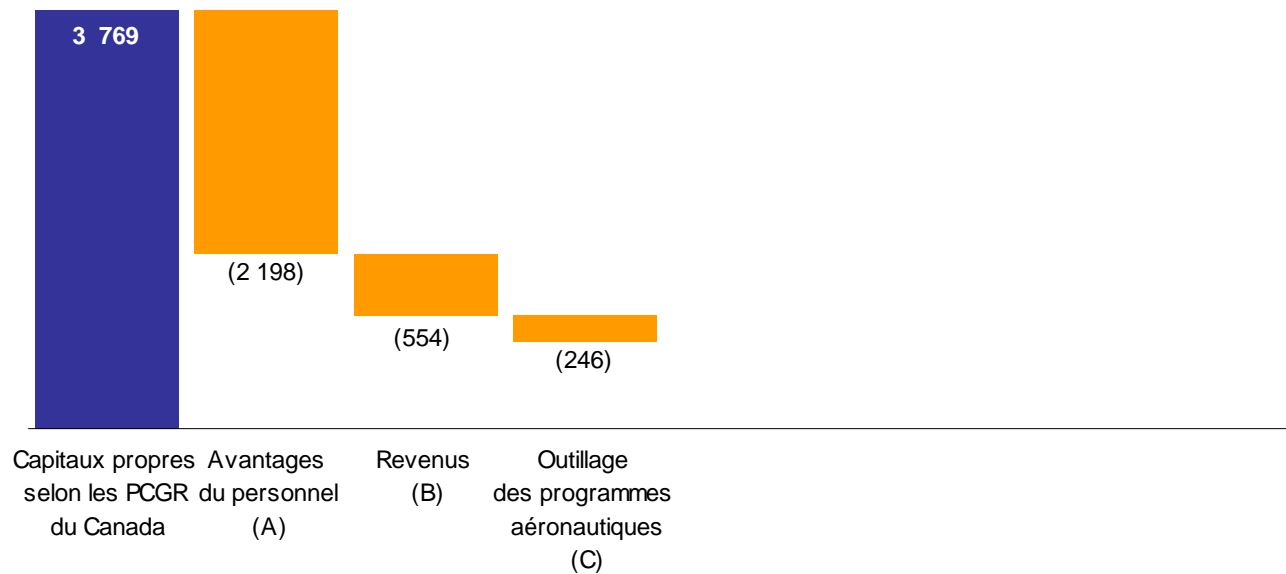
Impôts

F

Reclassements

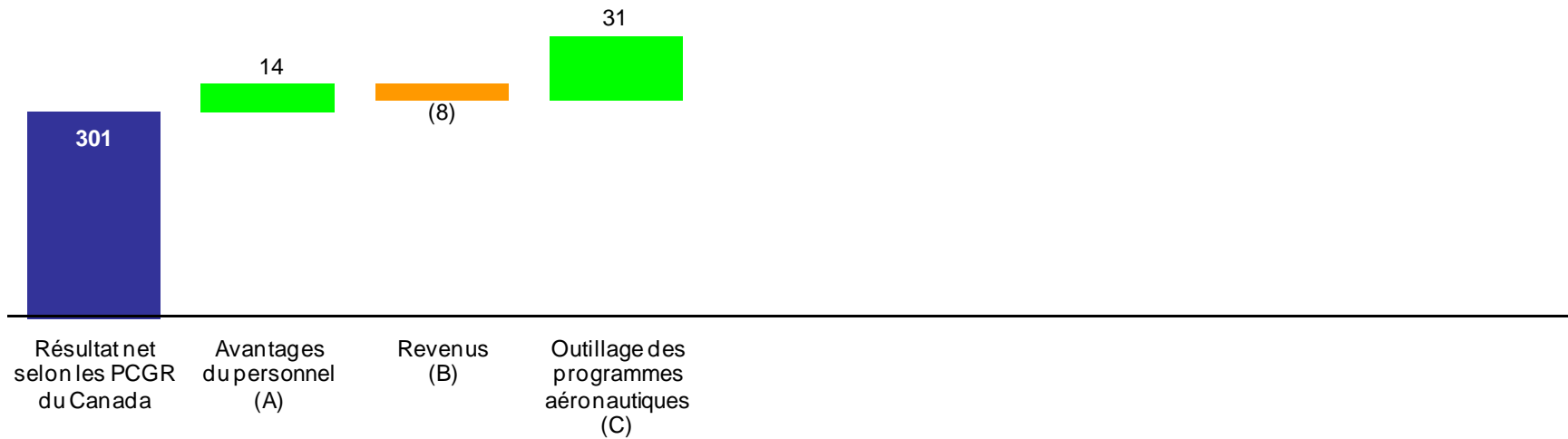
Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

Au 1^{er} février 2010
En millions de dollars américains



Rapprochement du résultat net du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Incidence des IFRS sur l'outillage des programmes aéronautiques

- À titre d'encouragement pour stimuler la recherche et le développement («R et D»), certains gouvernements offrent des avances pendant la période de développement, et ces avances sont habituellement remboursées à la livraison du produit visé.
 - Selon les PCGR du Canada, le montant reçu est déduit de l'outillage ou des frais de R et D, et les remboursements sont comptabilisés à titre de charges à la livraison des avions.
 - Selon les IFRS, un passif est comptabilisé au titre du remboursement prévu des avances reçues, d'après notre meilleure estimation du montant à rembourser.
- Lorsque nous développons de nouveaux avions, certains fournisseurs doivent investir dans le développement de nouvelles technologies (coûts non récurrents des fournisseurs). Les coûts qu'ils engagent leur sont parfois remboursés à même le prix d'achat du produit visé du fournisseur, et la technologie nous est transférée une fois le montant convenu remboursé.
 - Selon les PCGR du Canada, la valeur de ces travaux est comptabilisée proportionnellement à titre d'outillage à l'achat du produit du fournisseur.
 - Selon les IFRS, un actif (outillage des programmes aéronautiques) et un passif sont comptabilisés lorsqu'un nouveau programme d'avions atteint l'étape de l'entrée en service, d'après notre meilleure estimation du montant à rembourser au fournisseur.

Incidence des IFRS sur l'outillage des programmes aéronautiques (suite)

- Puisque le montant de l'outillage comptabilisé au titre des programmes en développement augmente en IFRS (les avances gouvernementales remboursables ne sont plus déduites de l'outillage), le montant des coûts d'emprunt capitalisés augmente aussi.
 - Selon l'exemption permise par l'IFRS 1, les coûts d'emprunt capitalisés engagés avant le 19 février 2007 ont toutefois fait l'objet d'une reprise à la date de transition.

Comptabilisation des avances gouvernementales remboursables

	PCGR du Canada	IFRS
Fonds reçus dont le remboursement est conditionnel	Portés en réduction de l'outillage ou des frais de R et D.	Comptabilisés comme avances remboursables portant intérêt, s'il est probable que les modalités de remboursement seront respectées. Les montants reçus en excédent du passif comptabilisé sont portés en réduction de l'outillage ou des frais de R et D.
Outillage Frais de R et D Amortissement de l'outillage Capitalisation des intérêts	Déduction faite des fonds reçus.	Sans déduction du montant comptabilisé à titre d'avances gouvernementales remboursables.
Remboursements aux gouvernements au moment de la vente des avions	Comptabilisés dans le coût des ventes.	Comptabilisés en réduction des avances gouvernementales remboursables.
Incidence de la révision du montant estimatif des remboursements	Aucune incidence, puisque les remboursements ne sont comptabilisés qu'au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles.	Augmentation/diminution du passif et comptabilisation de l'ajustement à l'outillage et aux frais de R et D, et comptabilisation immédiate en résultat du montant de rattrapage d'amortissement cumulatif.

Comptabilisation des coûts non récurrents des fournisseurs

	PCGR du Canada	IFRS
Comptabilisation de l'outillage et du passif connexe	Comptabilisés lorsque les montants deviennent exigibles.	Comptabilisés lorsqu'il est démontré que le développement a été réussi, soit généralement au moment de l'entrée en service de l'avion.
Évaluation du passif	Aucun passif n'est comptabilisé, étant donné que l'actif au titre des coûts non récurrents des fournisseurs est comptabilisé seulement lorsqu'ils sont payés.	Valeur actuelle nette des paiements prévus.
Incidence de la révision du montant estimatif des remboursements	Aucune incidence.	Augmentation/diminution du passif et comptabilisation de l'ajustement dans le résultat à titre d'autres revenus (charges).

Comptabilisation des coûts d'emprunt

	PCGR du Canada	IFRS
Date d'entrée en vigueur des IFRS	Sans objet.	La capitalisation des coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés a commencé le 19 février 2007, date du lancement du programme d'avions CRJ1000. Tous les coûts d'emprunt capitalisés selon les PCGR du Canada avant cette date ont été radiés à la date de transition (32 M\$).
Outillage qualifié	Déduction faite des avances gouvernementales remboursables reçues.	Sans déduction du montant comptabilisé à titre d'avances gouvernementales remboursables.
Emprunts particuliers*	Nous n'avons contracté aucun emprunt particulier.	Les avances gouvernementales remboursables comptabilisées pendant la période de développement sont considérées comme des emprunts particuliers.
Taux des emprunts généraux	Coûts d'intérêt selon le taux d'emprunt marginal.	Coût d'emprunt réel de tous les emprunts, autres que les emprunts particuliers.

* Les coûts engagés pour les emprunts contractés tout particulièrement pour financer l'actif qualifié sont capitalisés. Le taux des emprunts généraux est utilisé pour toute tranche non financée par emprunt particulier.

L'incidence globale dépend des faits et des circonstances

- L'incidence globale de ces trois modifications sur le résultat variera en fonction des faits et des circonstances propres à chaque programme.
 - L'amortissement de l'outillage calculé selon les IFRS est plus élevé, étant donné que le montant de l'outillage n'est pas réduit du montant des avances gouvernementales remboursables.
 - Les coûts non récurrents des fournisseurs sont capitalisés plus tôt, en général au moment de l'entrée en service de l'avion, ce qui donne plus rapidement lieu à l'amortissement.
 - Les remboursements d'avances gouvernementales remboursables ne sont plus comptabilisés en résultat, puisqu'ils sont considérés comme des remboursements du passif.
 - Des charges d'intérêt liées aux avances gouvernementales remboursables et aux coûts non récurrents des fournisseurs sont comptabilisées.
- L'incidence nette à la date de transition a été une réduction de l'outillage et des capitaux propres d'ouverture, et une augmentation du résultat du S1 E2011, puisque l'outillage pour certains programmes importants a maintenant été pleinement amorti (principalement le Q400), tandis que les avances continuent d'être remboursées.

Modification de la méthode d'amortissement

- À l'heure actuelle, nous utilisons une méthode d'amortissement linéaire par programme, sur une durée de vie utile de dix ans.
 - Pour l'E2011, cette méthode est utilisée selon les PCGR du Canada et pour les montants retraités selon les IFRS.
- Nous avons passé en revue le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'outillage.
- La crise économique actuelle démontre que la méthode des unités de production permet de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.
- Cette modification sera mise en oeuvre de manière prospective à compter du 1^{er} février 2011 et est indépendante de la conversion aux IFRS.

Incidence globale sur les capitaux propres d'ouverture

PCGR du Canada	IFRS	Incidence sur les RND à la date de transition
Les avances gouvernementales sont portées en réduction de l'outillage ou des frais de R et D lorsqu'elles sont reçues, et sont comptabilisées comme charges dans le coût des ventes lorsque les montants deviennent exigibles.	Les avances gouvernementales dont le remboursement est conditionnel au nombre de livraisons d'avions sont comptabilisées à titre de passif, lorsqu'il est probable que les modalités de remboursement seront respectées. Ce passif est réduit à mesure que des montants sont remboursés aux gouvernements. Les montants reçus en excédent du passif comptabilisé sont portés en réduction de l'outillage ou des frais de R et D.	(148 M\$)
Les coûts non récurrents des fournisseurs sont comptabilisés dans l'outillage lorsque les montants deviennent exigibles.	Les coûts non récurrents des fournisseurs sont comptabilisés dans l'outillage des programmes aéronautiques lorsqu'il est démontré que le développement a été réussi, soit généralement au moment de l'entrée en service de l'avion, et un passif correspondant est comptabilisé.	(70 M\$)
Les charges d'intérêt engagées au cours de la période de développement sont capitalisées en fonction des coûts d'intérêt et du montant des actifs qualifiés.	Les charges d'intérêt engagées au cours de la période de développement sont capitalisées en fonction des coûts d'emprunt et du montant des actifs qualifiés. Selon l'exemption permise par l'IFRS 1, nous avons décidé de commencer à capitaliser les coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés à compter du 19 février 2007, date du lancement des avions CRJ1000.	(28 M\$)
TOTAL		(246 M\$)

Écritures d'ajustement à la date de transition

<i>Débit (crédit)</i> <i>En millions de dollars américains</i>	Avances gouvernementales ¹	Coûts non récurrents des fournisseurs ²	Coûts d'emprunt ³	Total
Outillage des programmes aéronautiques	35	(61)	(28)	(54)
RND	148	70	28	246
Avances gouvernementales remboursables	(191)			(191)
Coûts non récurrents liés aux fournisseurs à payer		(9)		(9)
Crédits d'impôts sur le résultat à recevoir	8			8

1. L'ajustement au titre des avances gouvernementales remboursables a eu une incidence surtout sur les RND puisqu'une tranche importante de l'outillage connexe a été amortie avant la transition (surtout pour le programme d'avions Q400).
2. L'ajustement des coûts non récurrents des fournisseurs a une incidence surtout sur les RND, puisqu'une tranche importante de l'outillage a été amortie avant la transition (surtout pour les programmes d'avions Q400 et CRJ700/900). Fait à noter, les coûts non récurrents des fournisseurs relatifs aux programmes importants en cours de développement n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas encore démontré que le développement est réussi (survient en général au moment de l'entrée en service de l'avion).
3. L'ajustement des coûts d'emprunt a trait aux intérêts de 32 M\$ capitalisés selon les PCGR du Canada avant le 19 février 2007 et repris à la date de transition. Cet ajustement a été contrebalancé en partie par un montant additionnel d'intérêts de 4 M\$ capitalisé en excédent du montant capitalisé selon les PCGR du Canada après le 19 février 2007, étant donné que le montant de l'outillage qualifié est plus élevé selon les IFRS.

BOMBARDIER

Incidence globale sur le résultat du S1 E2011

- L'incidence sur le résultat du premier semestre de l'E2011 a été positive puisque :
 - Les remboursements des avances ne sont plus comptabilisés en résultat, tandis que l'amortissement n'est pas accru d'un montant correspondant étant donné que le coût de certains programmes a été pleinement amorti (surtout pour le Q400).
 - Les coûts non récurrents des fournisseurs ont déjà été amortis (surtout pour le Q400 et le CRJ700/900).
 - Un montant plus élevé de coûts d'emprunt est capitalisé (C Series, Learjet 85, CRJ1000).
- Comme le passif au titre des avances gouvernementales remboursables est essentiellement libellé en dollars canadiens, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a accru la valeur du passif de 5 M\$ au S1 E2011.
 - Une stratégie de couverture sera mise en place le 1^{er} février 2011 pour éliminer en grande partie cette exposition au risque de change.

S1 E2011 (en millions de dollars américains)	BAII	Revenus (charges) de financement	BAI
Remboursements d'avances ne sont plus comptabilisés en résultat	21		21
Amortissement plus bas en raison du solde moins élevé de l'outillage	17		17
Perte de change découlant de la conversion du passif	(5)		(5)
Augmentation des charges d'intérêt capitalisées compte tenu de la modification de la base de capitalisation		7	7
Charge de désactualisation liée aux nouveaux passifs comptabilisés		(9)	(9)
Incidence globale	33	(2)	31

BOMBARDIER

Incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	PCGR du Canada	IFRS	Incidence sur les flux de trésorerie disponibles
À la réception des fonds dont le remboursement est conditionnel	Activités d'investissement, au moyen d'une réduction des additions aux actifs incorporels	Activités opérationnelles	Aucune incidence, étant donné que les additions aux immobilisations corporelles et incorporelles sont incluses dans la définition des flux de trésorerie disponibles selon les PCGR du Canada et selon les IFRS.
Paiements de redevances	Activités opérationnelles	Activités opérationnelles	Aucune incidence

- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté de 15 M\$ au S1 E2011.
 - Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution de 15 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.
- Ces facteurs n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles sectoriels.



Avantages du personnel



Revenus



Outillage des programmes aéronautiques



Transactions de cession-bail



Impôts

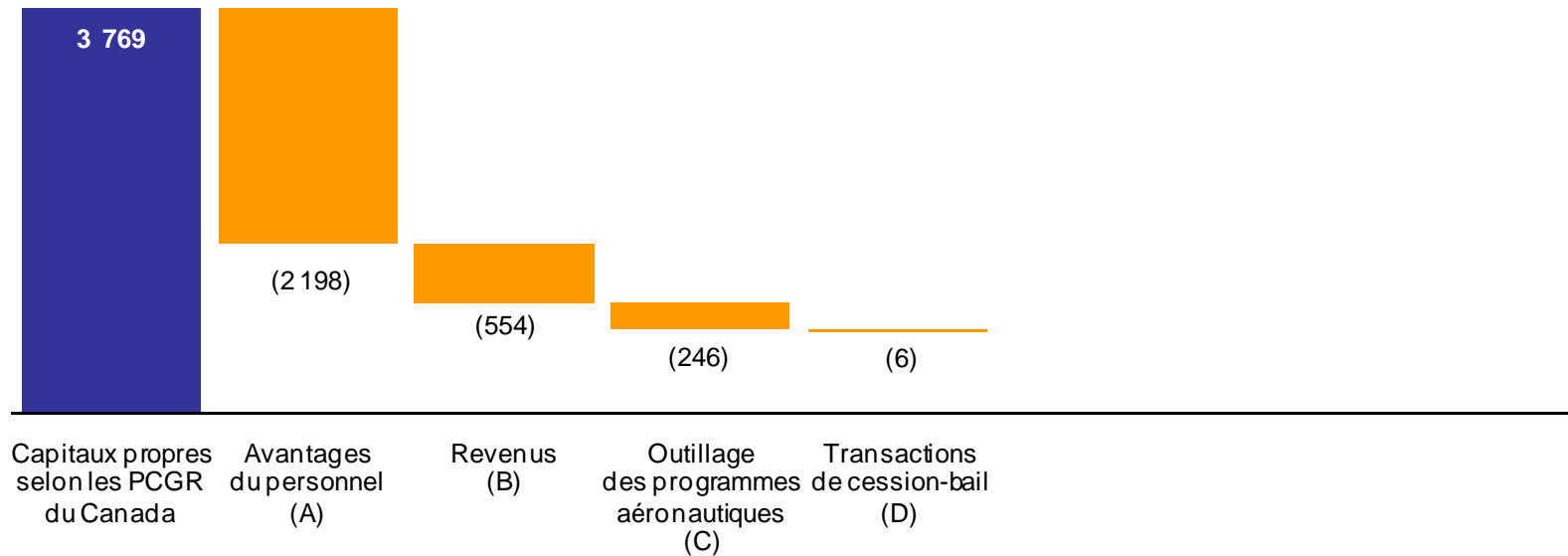


Reclassements

Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

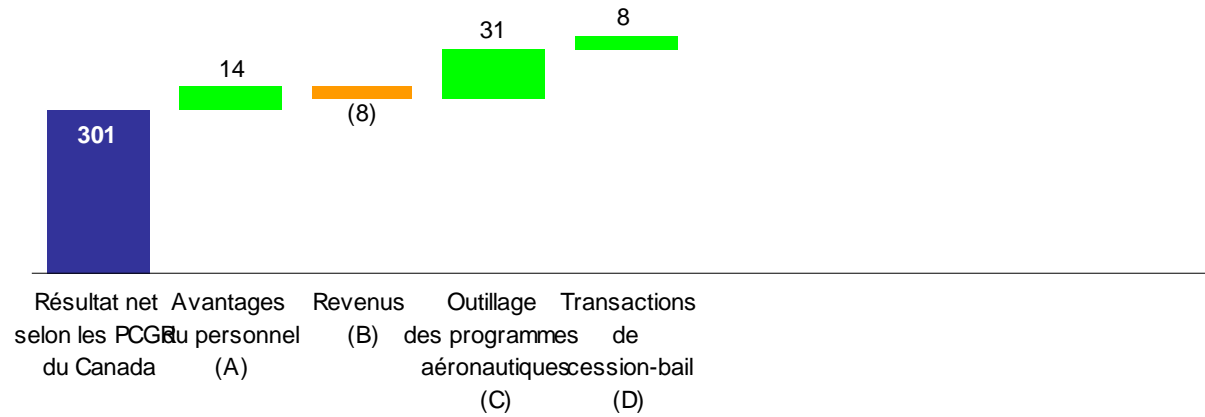
Au 1^{er} février 2010

En millions de dollars américains



Rapprochement du résultat net du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Transactions de cession-bail d'avions d'affaires d'occasion

	PCGR du Canada	IFRS
Évaluation du classement des contrats de location	Tests quantitatifs, comptabilisés à titre de contrats de location simple.	Évaluation qualitative et quantitative, comptabilisée à titre de transactions de financement au bilan.
Comptabilisation des revenus	Lorsque les avions sont vendus aux facilités.	Lorsque les avions sont vendus à un client externe sans avoir recours aux facilités.
Stocks d'avions d'occasion	Aucun.	Les avions sous-jacents sont conservés dans les stocks tant que les avions sont dans une facilité.
Fonds reçus des facilités	Portés en réduction des stocks et comptabilisés à titre de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.	Comptabilisés à titre de passif dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.
Charges d'intérêt	Aucune.	Charge de désactualisation d'après le taux d'intérêt effectif sur les obligations au titre des transactions de cession-bail.

- La différence d'évaluation du classement des contrats de location n'a eu aucune incidence sur nos autres contrats de location.

Écriture d'ajustement à la date de transition

- Le report au bilan des avions d'affaires d'occasion vendus aux facilités, mais non encore vendus à un client externe, a donné lieu à l'écriture suivante à la date de transition :

Stocks	167 M\$	
Frais courus	5 M\$	
RND	6 M\$	
Obligation au titre des transactions de cession-bail		178 M\$

Incidence globale sur le résultat du S1 E2011

- Les revenus et le coût des ventes ont diminué de 61 M\$, puisque le montant net de la vente de quatre avions d'occasion à ces facilités a été repris.
- Le BAII a progressé de 9 M\$, puisque les paiements de loyers sont comptabilisés comme remboursements de capital selon les IFRS.
- Les charges d'intérêt ont augmenté de 1 M\$, étant donné que, selon les IFRS, la composante intérêt des paiements de loyers est comptabilisée dans les charges de financement en raison du traitement sur bilan.

S1 E2011 (en millions de dollars américains)	Revenus	BAII	Revenus (charges) de financement	BAI
Reprise du montant net de la vente de quatre avions à ces facilités	(61)			
Remboursements de capital n'ayant pas d'incidence sur le résultat		9		9
Composante intérêt de l'obligation comptabilisée dans les charges de financement			(1)	(1)
Incidence globale	(61)	9	(1)	8

Incidence globale sur les flux de trésorerie disponibles du S1 E2011

	PCGR du Canada	IFRS	Incidence sur les flux de trésorerie disponibles
À la réception du montant versé par une facilité	Flux de trésorerie opérationnels	Flux de trésorerie de financement	Incidence négative sur les flux de trésorerie disponibles
Au remboursement à une facilité, le cas échéant	Transaction comptabilisée sur la base du solde net dans les flux de trésorerie opérationnels	Flux de trésorerie de financement	Incidence positive sur les flux de trésorerie disponibles
À la vente au client externe, le cas échéant		Flux de trésorerie opérationnels	

- Les flux de trésorerie disponibles du S1 E2011 ont reculé de 54 M\$, la valeur des avions dans les facilités de cession-bail ayant augmenté pendant cette période.
 - Contrebalancés par une augmentation de 54 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités de financement, de sorte que le total des flux de trésorerie demeure inchangé.
- Cette situation s'inversera lorsque les avions seront vendus à des clients externes.

A

Avantages du personnel

B

Revenus

C

Outillage des programmes aéronautiques

D

Transactions de cession-bail

E

Impôts

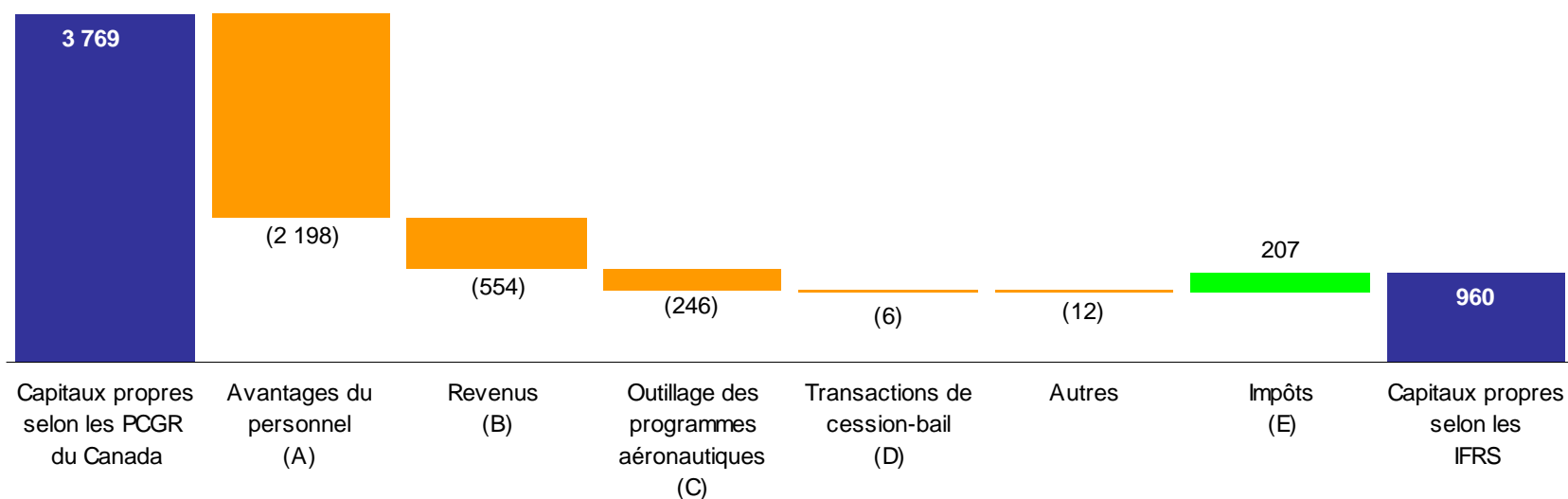
F

Reclassements

Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

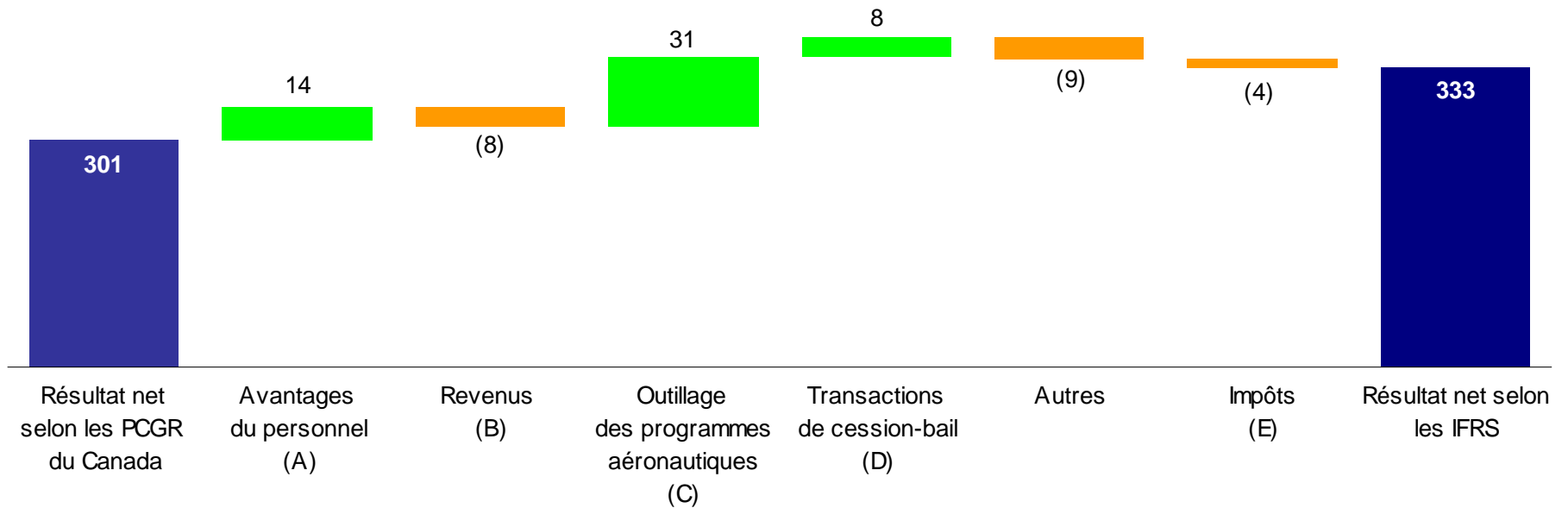
Au 1^{er} février 2010

En millions de dollars américains



Rapprochement du résultat net du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Incidence à la date de transition

	Avantages du personnel	Autres	Total
Incidence négative de tous les retraitements sur les capitaux propres	2 198 M\$	818 M\$	3 016 M\$
Taux prévu par la loi au Canada	31,3 %	31,3 %	31,3 %
Incidence fiscale au taux prévu par la loi	688 M\$	256 M\$	944 M\$
Avantages fiscaux non comptabilisés	511 M\$	226 M\$	737 M\$
Incidence fiscale comptabilisée à la date de transition	177 M\$	30 M\$	207 M\$

- L'ajustement de 3016 M\$ a une incidence sur la valeur comptable, mais non sur la base fiscale. Cette incidence devrait donner lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé de 944 M\$.
- Cet actif d'impôt différé n'a pas été pleinement comptabilisé, en raison surtout des avantages fiscaux non comptabilisés, puisqu'il est prévu que certains de ces avantages se concrétiseront après la période au cours de laquelle il convient ordinairement de statuer sur la probabilité de recouvrement pour soutenir cet actif.

BOMBARDIER

Incidence globale sur le résultat du S1 E2011

Incidence positive de tous les retraitements sur le résultat	32 M\$
Taux prévu par la loi au Canada	30 %
Ajustement des charges d'impôt au taux prévu par la loi	10 M\$
Comptabilisation des avantages fiscaux	6 M\$
Ajustement des charges d'impôt au cours du S1 E2011	4 M\$

- Une incidence fiscale de 10 M\$ découlerait normalement du retraitement positif de 32 M\$ au S1 E2011.
- L'incidence fiscale moins élevée est principalement attribuable à la comptabilisation des avantages fiscaux liés aux pertes opérationnelles et aux écarts temporaires.

A

Avantages du personnel

B

Revenus

C

Outillage des programmes aéronautiques

D

Transactions de cession-bail

E

Impôts

F

Reclassements

Aperçu des modifications au classement des éléments du bilan selon les IFRS

- Nouvelle présentation selon les IFRS.
 - Les actifs/passifs financiers sont séparés des actifs/passifs non financiers.
 - Les provisions sont séparées des autres créiteurs.
 - Les autres avantages à long terme du personnel, comme les régimes d'invalidité à long terme et les avantages en fonction des années de service, sont séparés des avantages de retraite et présentés dans les autres passifs.
- Revue des postes individuels pour s'assurer que le bilan se concentre sur les principaux comptes.
 - Plus grande visibilité de l'outillage des programmes aéronautiques, qui constitue maintenant un poste individuel.
 - Présentation des éléments moins importants, comme les programmes de multipropriété, le financement d'avions et les dérivés, par voie de notes, seulement, portant sur les autres actifs/passifs.
- Distinction entre courants et non courants dans le classement de tous les postes du bilan.
 - Selon la nature de chaque poste et le cycle opérationnel.

Distinction entre courants et non courants dans le classement des postes du bilan

Au 1^{er} février 2010

En millions de dollars américains

Éléments du bilan	Classement	ACTIFS		PASSIFS	
		Courants	Non courants	Courants	Non courants
Trésorerie, créances-clients, stocks, fournisseurs et garanties et avances sur contrats à long terme	Éléments courants faisant partie du cycle opérationnel, sauf s'il existe une composante financement évidente.	12 143		6 535	
Immobilisations corporelles, outillage, impôts différés, avantages de retraite et goodwill	Éléments non courants en raison de leur nature à long terme.		6 979		2 246
Titres déposés en garantie et trésorerie affectée	Éléments non courants, sauf si la restriction est légalement levée au cours des 12 mois suivants.		722		
Avances sur programmes aéronautiques	Élément courant si la livraison est prévue au cours des 12 mois suivants.			3 055	1 373
Dérivés	En fonction de l'échéance du contrat, ou en fonction de l'élément sous-jacent couvert des dérivés compris dans une relation de couverture.	315	181	250	191
Programmes de multipropriété, dépôts et charges payées d'avance	Éléments courants s'il est prévu que le revenu ou la charge connexe sera comptabilisé(e) au cours des 12 mois suivants.	370	230	131	175
Provisions, dette, placements et garanties sur avions	Éléments courants si les flux de trésorerie devaient se concrétiser au cours des 12 mois suivants	371	809	1 692	5 512
		13 199	8 921	11 663	9 497

BOMBARDIER

Aperçu des modifications au classement des éléments du compte de l'état du résultat selon les IFRS

	PCGR du Canada	IFRS
Rendement prévu des actifs des régimes de retraite et coûts d'intérêt au titre de la désactualisation des passifs liés aux avantages de retraite	Font partie du coût des avantages et sont classés d'après la fonction sous-jacente de l'employé.	Présenté dans les revenus (charges) de financement.
Dotations aux amortissements	Présentée comme un poste individuel.	Classée d'après les fonctions sous-jacentes : <ul style="list-style-type: none"> - coût des ventes pour les actifs de fabrication; - frais de R et D pour l'outillage des programmes aéronautiques; - frais de vente et d'administration pour les actifs de vente et d'administration.
Classement dans les autres revenus (charges)	D'après la nature de l'élément.	Les éléments liés aux activités opérationnelles, comme les pertes (gains) de change, sont maintenant classés dans le coût des ventes sauf s'ils sont inhabituels et importants.

Aperçu des modifications au classement des éléments du compte de résultat selon les IFRS (suite)

	PCGR du Canada	IFRS
Variations de la juste valeur attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur* et provisions	Présentées dans le coût des ventes ou dans les autres revenus (charges).	Présentées dans les revenus (charges) de financement, étant donné qu'elles sont liées aux taux d'intérêt.
Autres variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur* et provisions	Présentées dans le coût des ventes ou dans les autres revenus (charges).	Présentées dans les autres revenus (charges), étant donné qu'elles ne sont pas étroitement liées aux activités opérationnelles et dans le but de regrouper dans un seul poste toutes les variations de la juste valeur autres que celles attribuables aux fluctuations de taux d'intérêt.

- * Incluent les prêts et les créances liées à des contrats de location, les incitatifs à la location, les placements dans des structures de financement et les honoraires de gestion comptabilisés à la juste valeur.



Introduction



Revue détaillée des ajustements importants



Incidence des ajustements



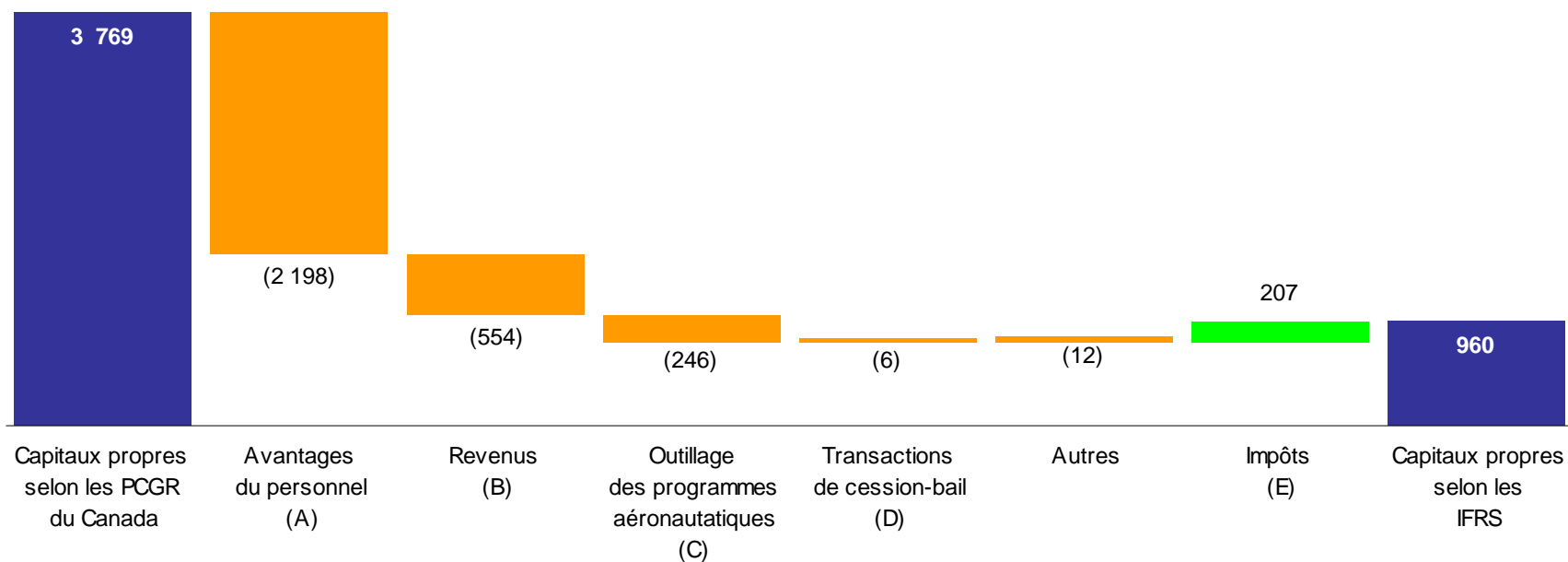
Changement de fin d'exercice



Conclusion

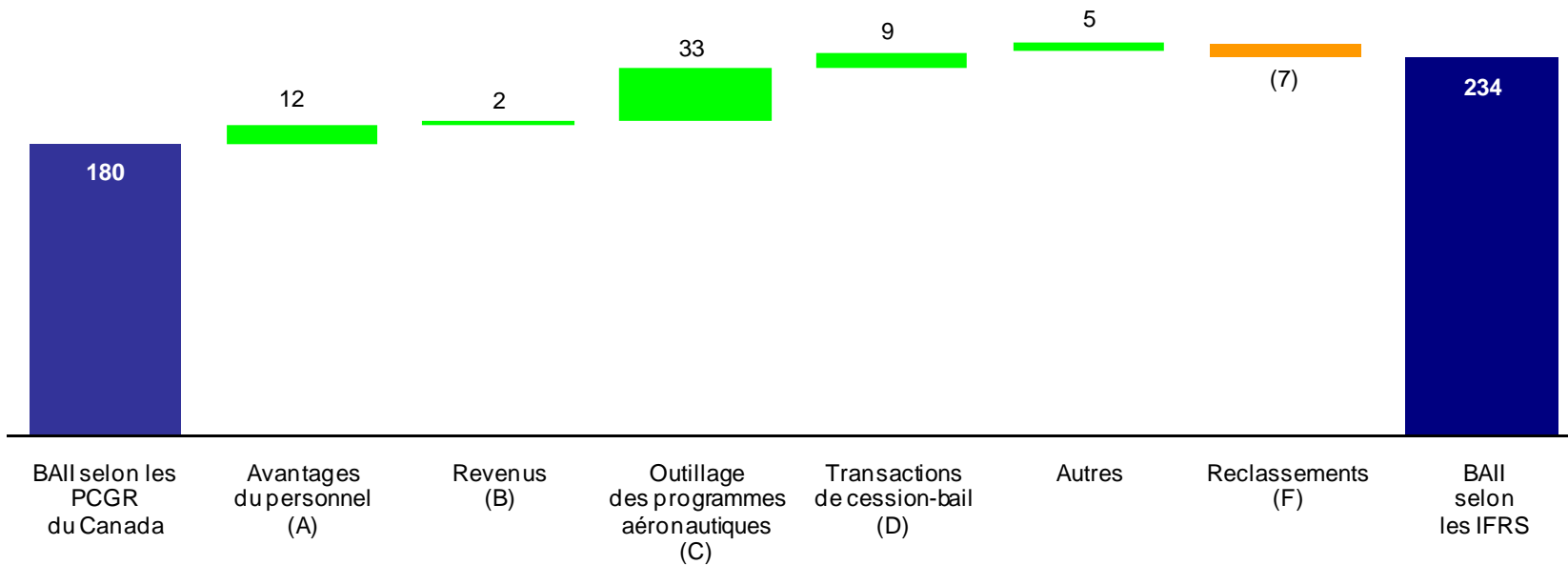
Rapprochement des capitaux propres d'ouverture

Au 1^{er} février 2010
En millions de dollars américains



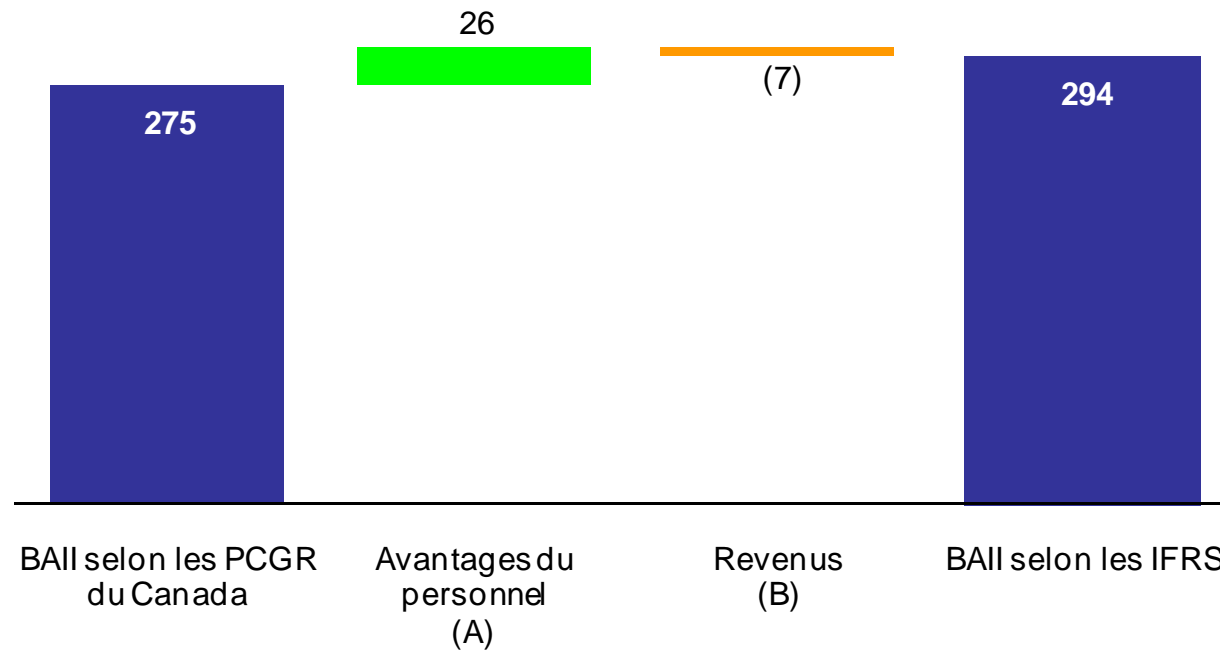
Rapprochement du BAI de BA du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Rapprochement du BAII de BT du S1 E2011

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



Incidence globale sur le BAII du S1 E2011

- La réduction des charges liées aux avantages de retraite devrait se répéter à court terme, même si l'incidence sur le résultat de chaque trimestre variera.
- L'ajustement lié à la comptabilisation des revenus variera d'un trimestre à l'autre.
- L'ajustement lié à l'outillage des programmes aéronautiques variera en fonction de l'étape du cycle de vie du programme.

Rapprochement global du BAII et du résultat net du S1 E2011

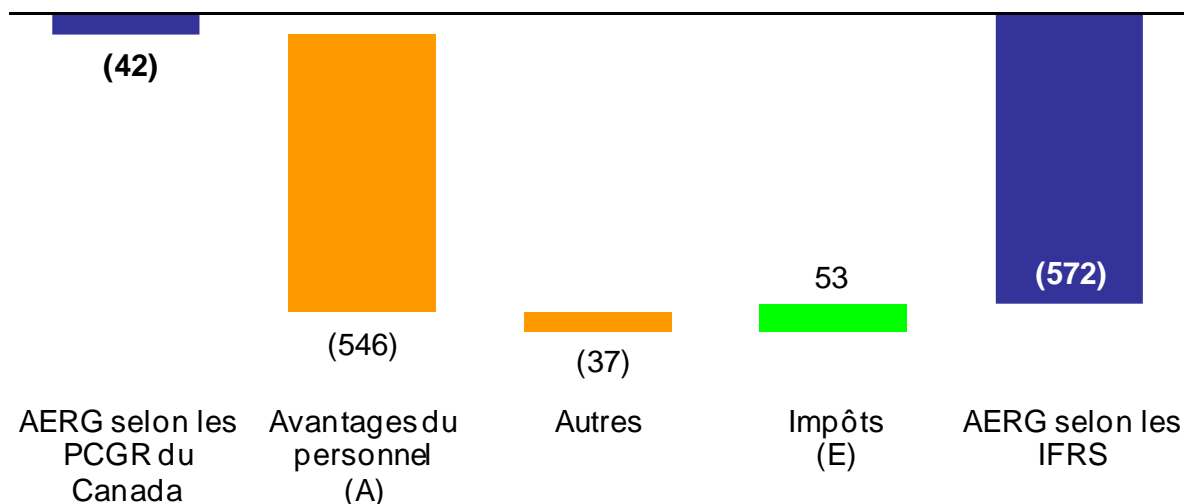
Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains

	Ajust.	BA	BT	BAII	Revenus (charges) de financement	Résultat net	RPA
Résultat selon les PCGR du Canada (comme présenté)		180	275	455	(72)	301	0,16
Retraitements							
Avantages du personnel	A	12	26	38	(24)	14	
Revenus	B	2	(7)	(5)	(3)	(8)	
Outillage des programmes aéronautiques	C	33		33	(2)	31	
Transactions de cession-bail	D	9		9	(1)	8	
Autres		5		5	(14)	(9)	
		61	19	80	(44)	36	
Impôts	E					(4)	
Reclassements	F	(7)		(7)	7		
Résultat selon les IFRS		234	294	528	(109)	333	0,18

BOMBARDIER

Incidence sur les AERG du S1 E2011

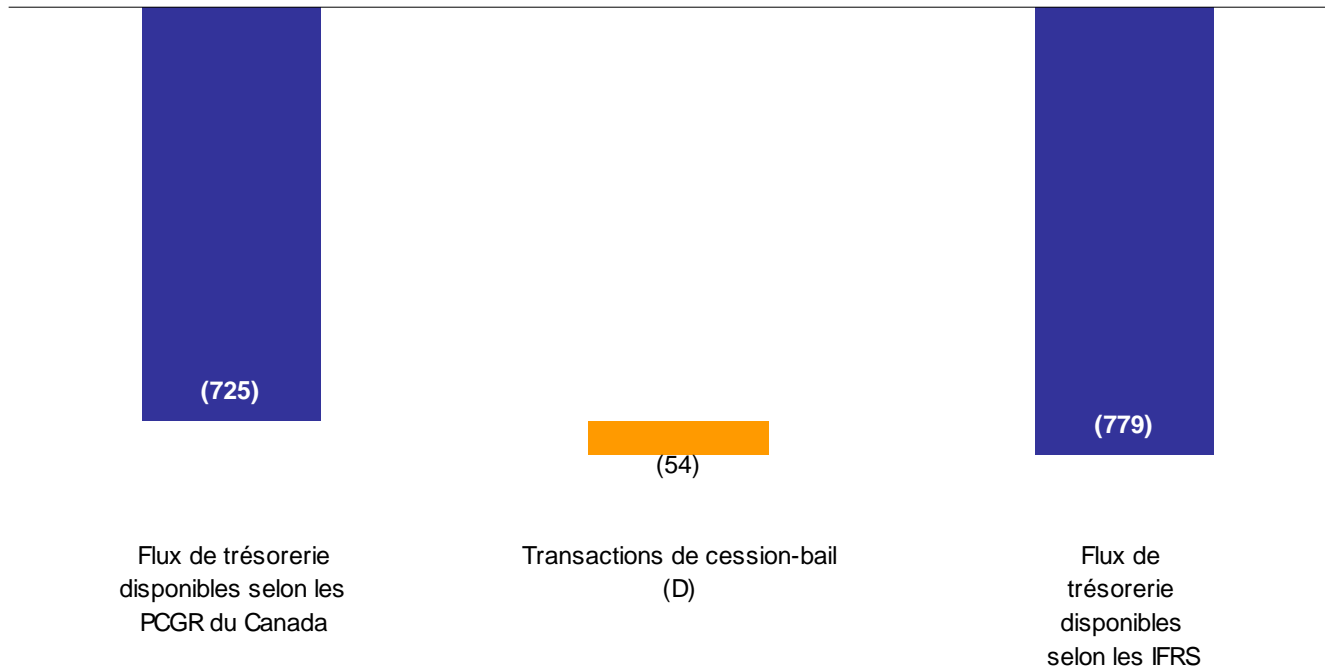
Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



- Les avantages du personnel sont la seule différence importante entre les PCGR du Canada et les IFRS à avoir une incidence sur les AERG, en raison de la méthode que nous avons choisie pour comptabiliser les écarts actuariels.

Incidence sur les flux de trésorerie disponibles du S1 E2011

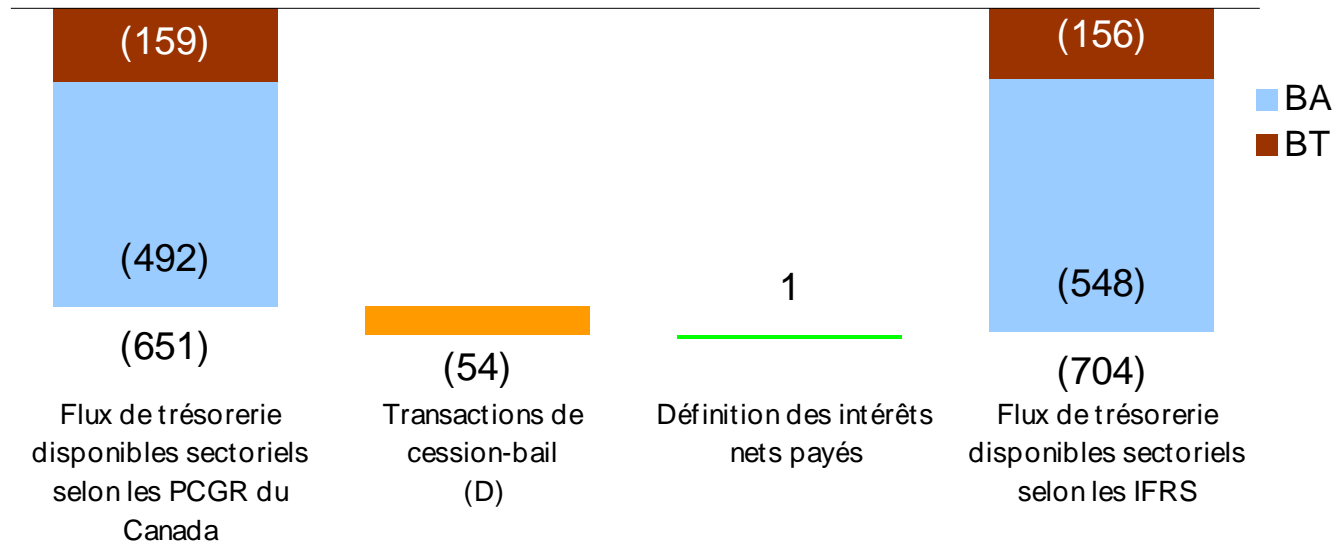
Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



- Le passif découlant du traitement au bilan des transactions de cession-bail est l'unique différence entre les PCGR du Canada et les IFRS à avoir une incidence sur les flux de trésorerie disponibles.
- D'autres modifications touchent les postes individuels de l'état des flux de trésorerie, mais n'ont aucune incidence sur l'ensemble des flux de trésorerie disponibles.
- Le total des flux de trésorerie demeure le même selon les PCGR du Canada et selon les IFRS.

Incidence sur les flux de trésorerie disponibles sectoriels du S1 E2011

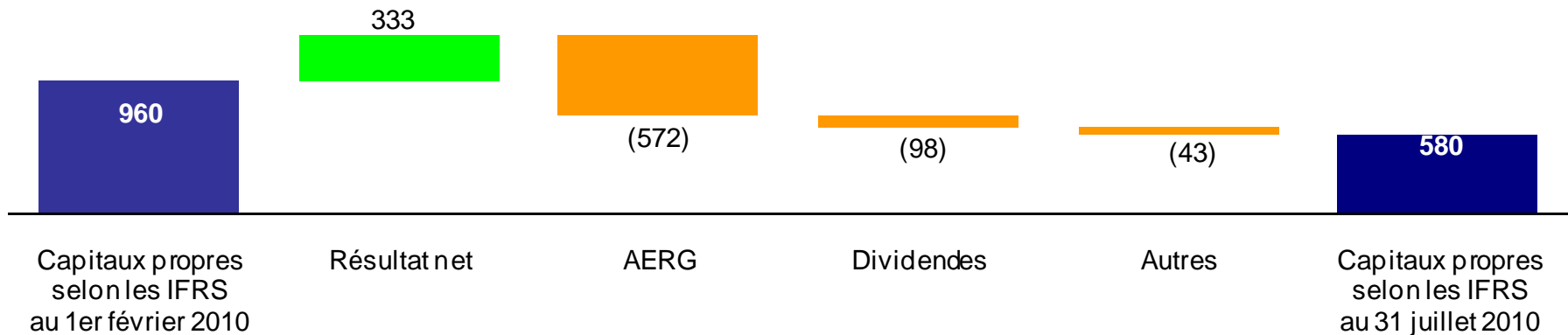
Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



- Les flux de trésorerie disponibles sectoriels correspondent aux flux de trésorerie disponibles avant intérêts et impôts, puisque ces éléments ne sont pas alloués aux deux secteurs (BA et BT).
- L'ajustement des transactions de cession-bail est le même que pour les flux de trésorerie disponibles.
- En raison des nombreuses charges de désactualisation comptabilisées selon les IFRS, nous avons défini le montant net des intérêts payés comme les intérêts sur la dette à long terme et les transactions de cession-bail, moins le rendement sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres déposés en garantie et les prêts et les créances liées à des contrats de location, tous compte tenu de l'incidence des instruments de couverture.

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des capitaux propres du S1 E2011 selon les IFRS

Pour le semestre terminé le 31 juillet 2010
En millions de dollars américains



- Le résultat net comptabilisé au S1 E2011 a été plus que contrebalancé par l'augmentation des passifs liés aux avantages de retraite, en raison surtout de la baisse des taux d'actualisation.

- I Introduction
- II Revue détaillée des ajustements importants
- III Incidence des ajustements
- IV Changement de fin d'exercice**
- V Conclusion

Proposition de changement de fin d'exercice

- À l'heure actuelle, notre fin d'exercice est le 31 janvier.
 - Les données financières de BT au 31 décembre sont consolidées avec un décalage d'un mois.
- Selon les IFRS, nous ne sommes pas tenus de changer notre fin d'exercice.
 - Les états financiers du premier trimestre selon les IFRS seront présentés au 30 avril 2011, comme nous l'aurions fait selon les PCGR du Canada.
- Nous croyons que le changement de la date de fin d'exercice pour le 31 décembre sera avantageux pour la Société, et nous avons l'intention de demander ce changement à la réunion du conseil d'administration de décembre 2011.
 - Si notre demande est approuvée, le changement entrerait en vigueur en décembre 2011.
- Pour BA, le quatrième trimestre ne compterait que deux mois et l'exercice complet, 11 mois.
 - L'exercice de BT continuerait de couvrir 12 mois et de comprendre des périodes de trois mois, puisque les états financiers de BT sont déjà consolidés sur la base de l'année civile.
- Aucune modification ne sera apportée au calendrier de publication de l'information actuel tant que le changement ne sera pas approuvé.

Raison du changement de fin d'exercice

- Ce changement permettrait d'aligner la fin d'exercice de BA avec celle de BT.
- Le 31 décembre est la date de fin d'exercice de nombreux concurrents et des sociétés du secteur en général, de sorte que le changement améliorerait la comparabilité.
- Nos dates de rapports sur les livraisons d'avions seraient alignées sur celles du secteur, qui sont basées sur une année civile.
- Les processus internes seraient simplifiés, puisque toutes les unités fonctionnelles auraient la même fin d'exercice.

Préparation en vue du changement anticipé de fin d'exercice

- Les systèmes et les processus font actuellement l'objet d'un examen pour assurer que la transition peut s'effectuer en douceur.
- Nous évaluons actuellement les exigences liées aux lois applicables et au dépôt de documents.
- Comme nous avons l'intention de mettre en œuvre ce changement au cours du quatrième trimestre du prochain exercice, toute information prospective de BA, le cas échéant, sera présentée sur une période de 11 mois se terminant le 31 décembre 2011.
 - Celle de BT continuerait de couvrir une période de 12 mois.



Introduction



Revue détaillée des ajustements importants



Incidence des ajustements



Changement de fin d'exercice



Conclusion

Conclusion

- Nous amorçons l'étape finale de notre projet de conversion aux IFRS et nous croyons avoir relevé, évalué et quantifié correctement toutes les incidences découlant de la conversion.
 - L'information incluse dans ce document devrait par conséquent représenter l'incidence globale de la transition aux IFRS sur nos activités.
- Nous croyons que nous avons atteint notre objectif de nous assurer que nos méthodes comptables reflètent les meilleures pratiques et notre façon d'exercer nos activités, tout en simplifiant nos processus comptables.

Revue globale de l'incidence

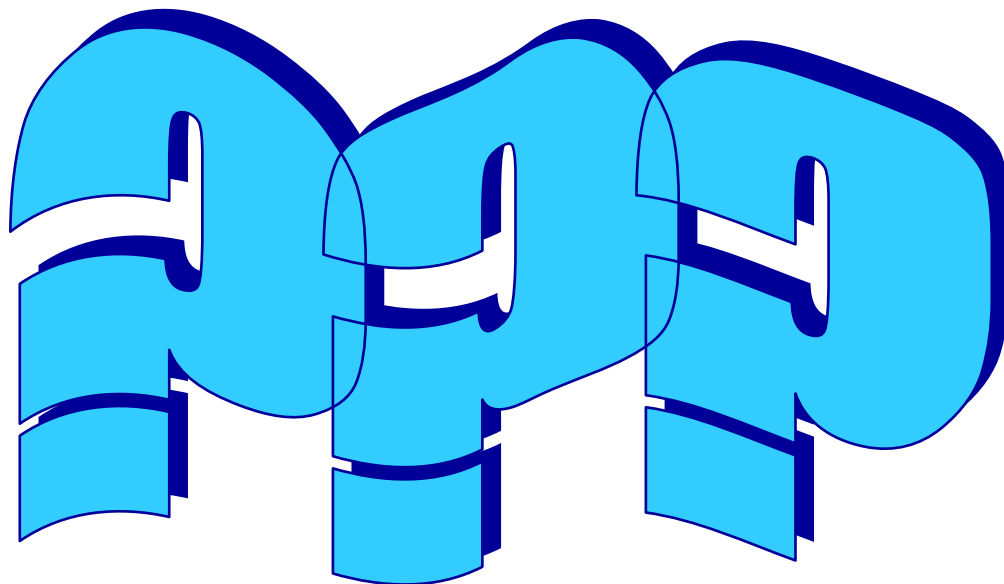
- Dans l'ensemble, nos facteurs fondamentaux demeurent les mêmes, avec les mêmes flux de trésorerie prévus et les mêmes perspectives opérationnelles.
 - La diminution des capitaux propres découle directement des choix de méthodes comptables et des exigences comptables et n'est pas perçue comme ayant une incidence sur la valeur sous-jacente de notre entreprise.
- Toutefois, le résultat opérationnel différera du résultat qui aurait été établi selon les PCGR du Canada.

Autres incidences de la conversion

- Les systèmes et les contrôles internes ont été mis à jour et seront prêts pour la conversion aux IFRS.
- Nous avons l'intention de renouveler nos facilités de crédit au cours des prochains mois, et les nouvelles clauses restrictives seront alignées sur les IFRS.
- Les indicateurs globaux sont actuellement redéfinis conformément aux IFRS.
- Les régimes de rémunération UAR et UAD sont en voie d'être ajustés pour retraiter les seuils de rendement financier selon les IFRS.

Autres incidences de la conversion (suite)

- L'information à fournir dans les notes aux ÉF a fait l'objet d'une révision complète pour veiller à ce qu'elle soit conforme aux exigences des IFRS.
- Toutes les ententes contractuelles ont été évaluées et, au besoin, revues pour s'assurer que la conversion aux IFRS n'a aucune incidence sur celles-ci.
- Lorsque c'est possible, les ÉF requis par la loi ne seront plus préparés selon les PCGR locaux, mais plutôt selon les IFRS, pour minimiser les coûts.
 - Certaines exigences légales ou fiscales peuvent néanmoins empêcher le changement de PCGR. Par conséquent, ce changement sera effectué seulement dans la mesure du possible.
- Une formation ciblée a été offerte aux employés visés à l'échelle de l'organisation.
 - Une formation continue est offerte pour assurer un niveau de connaissances approprié.



BOMBARDIER



Transition de Bombardier aux IFRS

19 janvier 2011

Pierre Alary

Vice-président principal et chef de la direction financière

Jean Paré

Vice-président, information financière

Éric Bouchard

Directeur, information financière

BOMBARDIER

